

Taden

Mai
2015

MAG
n°46



Les travaux 2014/2015



Étude urbaine



L'internet haut débit



VIE MUNICIPALE 4

- Le mot du maire
- Compte-rendus du conseil
- /// **Les travaux**
- Les travaux 2014/2015
- Giratoire de Villeneuve
- Renforcement du réseau d'eau potable
- Travaux à l'Etang de Trélat
- Le Camping International La Hallerais

/// **Autorisations travaux & permis**

- Autorisations de travaux
- Permis de travaux

/// **État civil**

/// **Les évènements**

- Le déjeuner annuel du CCAS
- Les médaillés du travail
- Internet et haut débit !

/// **Infos diverses**

- La lettre du C.L.I.C.

Appel au civisme

- La propreté des rues est l'affaire de tous
- Bientôt 16 ans, recensez-vous !
- Honorariat M. Bertrand Claudeville
- Commémoration du 8 mai
- Fondation du Patrimoine, faire un don
- Etude urbaine prospective Taden - Trélat
- Marché estival

/// **Agenda des manifestations**

- Service de portage de repas à domicile

Fiche d'information



VIE CULTURELLE 27

- Renc'Arts sous les Remparts
- Le programme culturel
- /// **La Maison de la Rance**
- Sorties nature été 2015
- Conférences
- Expositions temporaires
- Stages
- Espace de découverte à visiter

/// **La Maison des Faluns**

- Animations 2015
- Expositions
- Espace de découverte à visiter
- La bibliothèque municipale
- Les 20 ans de la Maison Pêche et Nature des Côtes-d'Armor
- Les métiers d'art au Manoir de la Grand'Cour
- Le Pays touristique de Dinan déménage

VIE ASSOCIATIVE 35

- Association tadennaise de pétanque
- Arrivée de 2 nouvelles associations
- Le jumelage : un vrai carrefour entre habitants
- La pêcherie du club de football
- À l'Abord'âges
- La Note Buissonnière

VIE SCOLAIRE 40

- L'école des Forges
- À la découverte du Gamelan
- Le voyage de la famille Roué
- L'école du Moulin, une jolie classe pour les élèves de moyenne section
- L' A.L.S.H. de Taden
- Portes ouvertes à l'école maternelle du Moulin
- Rentrée scolaire 2015, inscriptions
- La fête des écoles
- LesTAP : Temps d'activités périscolaires

VIE ÉCONOMIQUE 43

- Locarmor, nouvelle enseigne
- Carrosserie Dinannaise
- Du côté de l'Habitat : des nouveautés

ENVIRONNEMENT 46

- Le Relais, la valorisation textile
- Le fléau des chenilles processionnaires
- Un piège à frelons asiatiques

INFOS DIVERSES 49

- Des jardins au naturel
- Victime d'un accident ou d'une agression ?
- Dépannage informatique
- Steredenn, un pôle d'accueil et d'écoute
- Plan d'action de l'eau
- La Marine, pourquoi pas ?
- L'association EPAL

VIE PRATIQUE 53

- Jours et horaires des déchèteries
- Le citron malin
- La tarte au citron

Fiche pratique

Fiche recette

CONCOURS PHOTOS 56

Connaissez-vous bien notre commune ? Testez votre sens de l'observation en dernière page de votre magazine !

Le mot du maire



Voilà un an que la nouvelle équipe municipale a pris ses fonctions dans un contexte de profonds changements tant au niveau intercommunal que national. Il lui a fallu mettre en place la réforme des temps scolaires, alors même qu'était annoncée une baisse des dotations de l'état; trouver sa place au sein d'une intercommunalité élargie à 26 communes et surtout repenser son territoire suite à la rénovation des règles d'urbanisme.

La loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, plus stricte que le schéma de cohérence territoriale, propose en effet "des mesures visant à accroître l'effort de construction de logements, tout en freinant l'artificialisation des sols et en luttant contre l'étalement urbain". Après avoir été la première à commander une étude de densification de son territoire, la commune de Taden vient d'engager une réflexion globale sur l'urbanisation du bourg et de l'agglomération de Trélat. Ce projet vise la densification, le renforcement de la notion de centralité, la préservation du cadre de vie et de meilleurs échanges entre quartiers par le biais de la conception de liaisons douces. Il inclut également la création, au bourg de Taden, d'un ensemble de petites maisons à destination des personnes âgées et/ou à mobilité réduite. Cette étude est sans nul doute le projet phare de ce mandat et impactera le suivant. Il devrait permettre un développement harmonieux et cohérent de notre commune. Vous y serez bien sûr associés.

Après avoir pris en charge le service d'instruction des autorisations d'urbanisme, Dinan communauté va bientôt être dotée d'une nouvelle compétence par le biais de la création du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) préconisant des intercommunalités plus importantes, des transferts de compétences accrus et la création de "communes nouvelles" par fusion d'anciennes, suscite de nombreuses interrogations sur le rôle futur des instances communales. Nous mesurons pourtant, chaque jour, l'importance de cet échelon. La proximité, la capacité d'écoute et la réactivité sont primordiales pour répondre aux attentes des habitants et les équipes municipales de Taden y travaillent chaque jour.

Vous trouverez dans ce bulletin une présentation des actions passées et futures, de nombreux renseignements ainsi que le détail du programme de festivités que les associations tadennaises et la municipalité vous ont concocté pour l'été. Vous remarquerez l'intégration d'encarts publicitaires dans ce numéro. Afin de réduire le coût de notre bulletin, nous avons en effet fait appel à des annonceurs. Nous les remercions de leur participation.

Je ne saurais conclure mon propos sans saluer le travail réalisé par les bénévoles de *Taden Animations*. Cette association, qui s'est dissoute en février dernier, aura marqué la commune par son dynamisme et la qualité de ses manifestations. Une association disparaît, trois autres voient le jour : les *Menhirs Blacks* qui vont reprendre les videgreniers et le marché de Noël, *Très la vie* qui se donne pour objet de développer le lien social sur Trélat et *Les Amis de la Cale*. Bon vent à elles !

Bonnes vacances à toutes et à tous et... bonne lecture.

Evelyne Thoreux, Maire de Taden

Les nouveaux horaires de votre mairie

Du lundi au vendredi de 9h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h
Le mardi de 9h30 à 11h45 et de 13h à 19h
En Juillet et août de 13h30 à 17h

- Permanence de Mme le Maire et des adjoints sur rendez-vous.
- Permanence CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) sur rendez-vous.

Tél. 02 96 87 63 50 - Fax : 02 96 39 86 77 - e-mail : contact.mairie@taden.fr
Commission communication : service.communication.taden@orange.fr
ou s.petit@taden.fr

Pour le prochain bulletin prévu en novembre 2015,
ne seront retenus que les articles
parvenant à la mairie au plus tard le 15 octobre 2015

Bulletin mai 2015

édité par la ville de TADEN

Tél. 02 96 87 63 50 - Fax : 02 96 39 86 77

contact.mairie@taden.fr - www.taden.fr

service.communication.taden@orange.fr

• Directrice de la publication :

Sabrina PETIT - Adjointe chargée de la communication

• Ont participé à ce numéro : Jean-Jacques Moisan,

Michèle Liguët, Charles Boivin, Jean-Paul Le Tiran,

Martine Padelou, Martine Boissière, Evelyne Thoreux,

Maryse Percher et Jessy Lecuyer, Olivier Noël, Gérard

Henry, Alain Robert, les Associations et Sabrina Petit.

• Photos : Jean-Jacques, Michèle, Charles, Martine B,

Maryse et Jessy, Olivier, Evelyne et Sabrina.

• Création et réalisation : Agence Bleu B - T. Eustache

• Tirage : 1500 exemplaires - 8295-05 - LE

Les COMPTE-RENDUS des réunions du CONSEIL MUNICIPAL

/////

28 oct. 2014

Urbanisme

Le conseil municipal, par 17 voix pour et 1 abstention (M. LE LEURCH qui demande une plus grande densité sur la zone et une opération communale) décide de prescrire la modification du plan local d'urbanisme pour l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2 AU située à TRELAT en TADEN (parcelle cadastrée section A n° 768 – partie).

Bulletin municipal

L'article L.2121-27-1 du CGCT précise que « dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale ». Taden n'étant pas dans ce cas de figure, il est demandé aux conseillers de s'exprimer sur l'octroi à la minorité d'une tribune politique dans le bulletin municipal. Les résultats du vote à bulletin secret sont les suivants : 1 oui, 5 abstentions, 13 non ; les conseillers insistant sur le caractère purement informatif du bulletin.

26 nov. 2014

Finances

Il est décidé d'allouer à Madame Anne COLLIOU, Trésorier, l'indemnité de conseil instituée par l'arrêté interministériel du 16/12/1983, soit, pour l'année 2014 et pendant toute la durée du mandat : 607,17€.

Tennis Club Taden Dinan.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer la convention tripartite entre le Département des Côtes-d'Armor, la Commune de Taden et

l'association Tennis Club Taden Dinan et accepte la participation financière de la commune au financement de l'emploi d'animateur sportif, stipulé dans la convention, pour un montant annuel de 7 812,00 euros (période du 1^{er} octobre 2014 au 30 septembre 2015).

Taxe d'aménagement sur abris de jardin.

En vue de financer les équipements publics, une nouvelle taxe, la TA (taxe d'aménagement), remplace depuis 2012 la taxe locale d'équipement (TLE) et, depuis le 1^{er} janvier 2015, la PVR (participation pour voirie et réseaux) et la PRE (participation pour raccordement à l'égout). La Taxe d'aménagement s'applique à toutes les opérations nécessitant une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou d'aménagement, autorisation de travaux) et se compose d'une part communale et d'une part départementale.

Le Conseil décide que les abris de jardin soumis à déclaration préalable seront exonérés en totalité de la taxe d'aménagement pour la part communale.

Convention entre GRDF et la commune de Taden

Madame le Maire est autorisée à signer la convention pour l'installation & l'hébergement d'équipement de télé-relevé en hauteur, avec Gaz Réseau Distribution France. Cette convention de partenariat a pour objet de déterminer les conditions dans lesquelles l'hébergeur (la commune de TADEN) met à la disposition de GRDF des emplacements pour l'installation d'antennes pour compteurs communicants Gazpar.

Adhésion au service du Conseil en Energie Partagé du Pays de Dinan

La commune de TADEN décide d'adhérer au service du Conseil en Energie Partagé du Pays de Dinan pour une période de 3 ans (coût évalué à 1€ par an par habitant, avec aide dégressive du Conseil Général : 30% du coût de la prestation la première année, 20% la deuxième et 10% la troisième). Le Conseil en économie

partagée (CEP) repose sur la mise à disposition d'un conseiller énergie, dont le rôle est d'aider les communes adhérentes à mieux maîtriser leurs dépenses énergétiques. Le but de l'opération : réduire les consommations d'eau et d'énergie, accompagner la municipalité dans ses projets de construction ou de rénovation, sensibiliser la population aux économies d'énergie. Sont désignés auprès du CEP 3 représentants ;

- M. Olivier NOEL, Conseiller Municipal, comme référent élu,
- M. Loïc MENARD, Secrétaire Général, comme référent administratif et
- M. Gérald BOUGET, Adjoint Technique Principal, comme référent technique.

14 janv. 2015

Urbanisme

Présentation du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Madame KERJOUAN, du service Urbanisme de Dinan Communauté, présente au Conseil le PLUI, qui pourrait être adopté en 2015 par le Conseil Communautaire et les communes suite à la création d'un service instruction des demandes d'autorisations d'occupation des sols à l'échelle de Dinan Communauté.

Etude urbaine. Institution d'un périmètre de projet sur les bourgs de Taden et Trélat

A l'unanimité, le Conseil municipal :

- Prend en considération les périmètres correspondant à la partie ancienne du bourg de Taden et au bourg de Trélat.
- Confirme le souhait d'étudier de manière conjointe avec les services du CAUE 22, de la DDTM, du service Urbanisme de la Communauté de Communes de DINAN et des Bâtiments de France, la faisabilité d'une opération d'aménagement urbain de ces deux bourgs.
- Autorise Madame le Maire à surseoir

à statuer à toutes demandes d'autorisation d'urbanisme qui compromettraient ou rendraient plus onéreuse la réalisation de ladite opération dans les dits périmètres et ceci pendant toute la durée de l'étude, à savoir environ une année,

Achat d'une maison au bourg, rue Guérault.

Dans le cadre du projet d'aménagement du bourg de Taden, il est décidé d'acheter les biens cadastrés section D n° 2406 & 458 auprès de la SCP LE VOYER-VILLIN.

Adhésion au SDE22

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité, autorisent l'adhésion de la commune au groupement de commandes ayant pour objet l'achat d'énergies et autorisent le Syndicat Départemental d'Electricité à tous marchés et accords-cadres.

Adhésion à l'établissement public administratif d'appui aux collectivités - ADAC 22

Les collectivités sont amenées à concrétiser des projets structurants pour leur territoire. Elles agissent alors en qualité de "Maître d'ouvrage" (MOA). Le Maître d'ouvrage confie généralement la conception et la réalisation de ses projets à un "Maître d'œuvre" (MOE). Lorsqu'un MOA ne dispose pas des compétences et des connaissances permettant de décrire formellement son besoin et/ou d'analyser les propositions d'un MOE, il peut s'adjoindre les services d'un "Assistant à Maître d'Ouvrage" (AMO). Ce dernier a une mission de conseil auprès du MOA, en l'occurrence la collectivité, qui conserve néanmoins son entier pouvoir de décision.

L'Agence Départementale d'Appui aux Collectivités 22 (ADAC) remplit des missions d'AMO dans les domaines de l'assainissement, du bâtiment, de la voirie et de l'aménagement des espaces publics.

Le Conseil Municipal, après en avoir

délibéré et compte tenu de l'intérêt pour la Commune d'une telle structure, décide d'y adhérer, approuve le versement d'une cotisation annuelle de l'ordre de soixante-quinze centimes d'euro par habitant et désigne M. Olivier NOEL pour représenter la commune à l'assemblée générale de l'établissement public.

Travaux au camping de la Hallerais

Des travaux importants de remise aux normes du bloc sanitaire n° 3 doivent être réalisés pendant la période de fermeture du camping. Pour permettre la réalisation de ces travaux estimés par le bureau d'études Armor Ingénierie, chargé de la maîtrise d'œuvre, à 30 000 € HT, une consultation a été lancée auprès des entreprises conformément au cahier des charges établi.

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité, décident de retenir l'offre remise par l'entreprise CLIMATECH OUEST, pour un montant hors taxes, après négociation, de 31 000 euros, (ATOUT CONFORT : 33 000,00 €H.T. - Sarl JOSSELIN : 40 000,00 €H.T.)

18 fév. 2015

Finances

- Le Conseil Municipal, approuve le compte de gestion dressé par Madame Anne COLIOU, Trésorière et adopte le compte administratif présenté par Mme Le Maire.
- Concernant l'exercice budgétaire de l'année 2014 du budget général de la commune et des budgets annexes, les

résultats de la section de fonctionnement à affecter sont les suivants :

BUDGET GENERAL : 1 069 325,55
CAMPING MUNICIPAL : 102 455,11

Les résultats de la section d'investissement pour les mêmes exercices sont les suivants :

BUDGET GENERAL : 32 012,20
CAMPING MUNICIPAL : 66 710,97

Le Conseil municipal vote l'affectation des résultats de la manière suivante.

Urbanisme

Par délibération du 30 juin 2014, le Conseil Communautaire de Dinan Communauté a approuvé la création d'un service instruction à l'échelle de l'intercommunalité afin de pallier le désengagement de l'Etat annoncé dans la loi ALUR.

La commune de TADEN disposera gratuitement de ce nouveau service, à partir du 15 avril 2015.

BUDGET	Montant à affecter	C\1068 Investissement	C\002 Fonctionnement
BUDGET GENERAL	1069 325,55	730 000,00	339 325,55
CAMPING MUNICIPAL	102 455,11	50 000,00	52 455,11

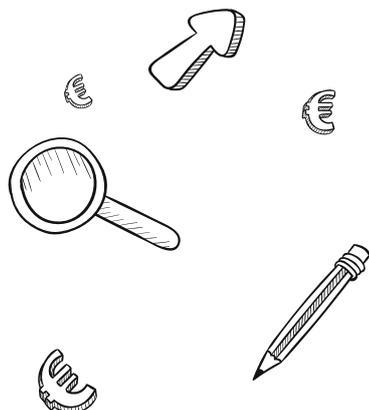
25 mars 2015

Subventions communales

Le mode de calcul des subventions communales a quelque peu changé. Pour plus d'équité, la commission des associations a institué un nouveau barème de points prenant en compte le type d'association (sport, loisir, culture, enseignement), le nombre d'adhérents résidant sur la commune et le pourcentage de jeunes de moins de 18 ans. (1 point par Tadennais, 1/2 point par non Tadennais, 1 point supplémentaire par jeune de moins de 18 ans).

Ainsi les subventions versées aux associations de la commune se déclinent-elles comme suit :

Associations	Montant de la subvention
ALSS Trélat-Taden (foot)	2025 €
Amicale Personnel Communal (forfait par agent)	2150 €
Amicale Laïque Ecoles de Taden	885 €
Asso.Equi-Rance (St Vallay)	100 €
Pétanque Tadennaise	423 €
Les Baladous d'Taden	100 €
Bowling Club de La Rance	306 €
Cap Rance Association	203 €
Club de l'Amitié	519 €
Entrez dans la Danse	189 €
Gymnastique Féminine Taden	123 €
La note Buissonnière	100 €
Les Menhirs Blacks	100 €
Société de chasse Trélat	123 €
Taden Culture et Patrimoine	112 €
Taden Dinan Tennis Club	1935 €



Tarifs de location des salles communales

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les nouveaux tarifs de location des salles communales, applicables à compter du 1^{er} AVRIL 2015.

Maison du Temps Libre (Tarifs en euros)

Dénomination du locataire	Location salle avec ou sans mobilier	Chauffage - Electricité	Location de la cuisine	Location couvert par pers.	Observations
Club de l'Amitié - Dérogation pour thé dansant ou équivalent	90,00	0,16 € le kw	Néant	Néant	Néant
Associations de TADEN déclarées (Loi 1901) Entreprises implantés sur la commune Particuliers résidant sur la commune de TADEN	180,00	0,16 € le kw	50,00	0,25	Première location gratuite uniquement pour associations
Associations avec siège social sur territoire de Dinan communauté	250,00	0,16 € le kw	50,00	0,25	Néant
Particuliers résidant sur le territoire de Dinan Communauté hors Taden Entreprises hors TADEN situées sur territoire de DINAN Communauté	350,00	0,16 € le kw	60,00	0,25	Néant

*Composition du couvert : 1 assiette plate, 1 assiette creuse, 1 assiette à dessert, 1 fourchette, 1 grande cuillère, 1 couteau, 1 petite cuillère, 1 verre à eau, 1 verre à vin, 1 flûte, 1 tasse à café.

Salle Frémur (Tarifs en euros)

Dénomination du locataire	Location salle avec ou sans mobilier	Forfait chauffage	Location de la cuisine forfait	Location couvert forfait	Observations
Associations de la commune (loi 1901) Comités entreprises ou entreprise de TADEN Particuliers résidant sur la commune	80,00	20,00	40,00	16,00	Néant
Associations avec siège social sur territoire de Dinan communauté	250,00	20,00	40,00	16,00	Néant
Particuliers résidant sur le territoire de Dinan Communauté hors Taden Entreprises hors TADEN situées sur territoire de DINAN Communauté	350,00	20,00	40,00	16,00	Néant

Budget

1 - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, maintient, pour la part communale, les taux actuels d'imposition soit :

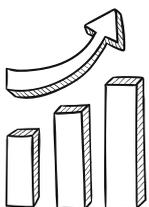
-Taxe d'habitation	11,54 %
-Taxe foncière sur les propriétés bâties	15,48 %
-Taxe foncière sur les propriétés non bâties	48,82 %

Et fixe, à titre prévisionnel et sur la base des chiffres donnés par l'état, la somme de 977 128,00 €uros, pour montant des impôts directs locaux à recevoir au titre de l'année 2015.

2 - ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2015 DE LA COMMUNE (BUDGET GENERAL)

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, vote, par 16 voix pour et 3 abstentions (M. HENRY, Mme BUCHON & M. LEMARCHAND) le budget primitif de l'exercice 2015 (budget général de la Commune) qui s'équilibre toutes sections confondues, comme suit :

Budget général commune	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Depenses	2 602 629,53	2 048 135,69
Recettes	2 602 629,53	2 048 135,69



Section de fonctionnement

Dépenses	en €	%
Charges à caractère général	770 750	29,61
Charges de personnel	1 043 850	40,11*
Atténuation de produits	800	0,03
Dépenses imprévues de fonctionnement	63 685,75	2,45
Virement à section d'investissement	504 000	19,37
Opérations d'ordre de transfert entre sections	86 293,78	3,32
Autres charges de gestion courante	110 250	4,24
Charges financières	22 000	0,85
Charges exceptionnelles	1000	0,04
TOTAL	2 602 629,53	

* En fait les charges de personnel ne représentent que 32% du budget général. Il faut en effet déduire 210 000 € de frais de personnel pour le camping (frais qui reversés en recette apparaissent dans la rubrique : participations).

Recettes	en €	%
Résultat d'exploitation reporté	339 532,53	13
Atténuation de charges	5000	0,19
Vente de produits /prestations	289 100	11,11
Impôts et taxes	1 633 540	62,76
Dotations, subventions et participations	284 207	10,92
Autres produits de gestion courante	30 750	1,18
Produits financiers et exceptionnels	20 500	0,79
TOTAL	2 602 629,53	

Section d'investissement

Dépenses	en €
Eclairage public	38 500
Bibliothèque	6 000
Eglise	982 080
Voirie	267 708
Etude urbaine	165 000
Manoir	50 000
Mairie	10 400
Ecoles	149 000
Jardin d'enfants	60 000
Tennis club	150 000
Documents d'urbanisme	14 900
Dépenses imprévues	92 547,69
Opérations financières	62 000
TOTAL	2 048 135,69

Dépenses	en €
Solde d'exécution d'investissement	32 012,20
Virement de la section de fonctionnement	540 000
Excédents de fonctionnement capitalisés	730 000
Produit des cessions, amortissements	83 793,78
Eglise de Taden - subventions	374 354
Contrat de territoire	21 000
Opérations non individualisées dont rbtTVA	302 975, 71
TOTAL	2 048 135,69

25 mars 2015

3-ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2015 DU CAMPING DE LA HALLERAI (BUDGET ANNEXE)

Le conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif de l'exercice 2015 du camping, budget qui s'équilibre toutes sections confondues, comme suit :

Budget annexe camping	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Depenses	698 905,30	551 864,80
Recettes	698 905,30	551 864,80

Travaux de restauration de l'Eglise St-Pierre. Avenants

La dépose de la couverture et de la charpente, dans les transepts nord et sud, a montré que les charpentes dans ces parties étaient visibles à l'origine et donc sans voûte lambrissée. Il a alors été décidé, en accord avec la DRAC, de laisser les charpentes apparentes et d'avoir un lambris de recouvrement au-dessus des chevrons. Des modifications de travaux sont donc à envisager: surface plus importante en polychromie et mise en œuvre d'un contre-liteauage entre lambris et volige, lesquelles modifications entraînent des plus-values.

Les membres du conseil municipal acceptent :

- l'avenant au marché pour les travaux supplémentaires demandés à l'entreprise Alain MOLINIER (lot n°6: polychromie) pour la somme de 3 227,32 euros hors taxes.
- l'avenant pour les travaux supplémentaires demandés à l'entreprise de couverture DEGARABY-LEVACHER (lot n° 3) pour la somme de 756,94 euros hors taxes.

Camping : travaux de réfection des sanitaires n°3

Par décision du conseil municipal du 14 janvier 2015, l'entreprise CLIMATECH OUEST a été chargée de la réfection du bloc sanitaire n°3 du camping. Or, à la réalisation des travaux, il a été constaté la nécessité de remplacer le ballon d'une contenance de 2500 litres. Le Conseil vote l'avenant proposé par l'entreprise pour un montant de 4036,73€. Le montant total HT du marché s'élève donc à 35 036,73 euros.

Transfert de la compétence urbanisme à Dinan Communauté

La loi ALUR annonce le transfert automatique de la compétence Urbanisme aux communautés de communes, en mars 2017, sauf si une minorité de blocage empêche ce transfert.

Le Conseil communautaire, en séance du 2 mars 2015, a approuvé ce transfert et par conséquent l'élaboration du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) par 45 voix pour, 7 voix contre et 6 bulletins blancs. Il appartient désormais au conseil municipal de chaque commune de délibérer sur ce transfert. La décision du conseil communautaire deviendra effective si la majorité des 2/3 des communes, représentant 50% de la population ou la moitié des communes représentant les 2/3 de la population votent en faveur du transfert de cette compétence.

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, par :

- 3 votes POUR (M. HENRY, M. LEMARCHAND & M. LE LEURCH),
- 9 abstentions (M. MOISAN, Mme PETIT, M. BOIVIN, M. LE TIRAN, M. COLSON, Mme LIGUET, M. ROBERT, Mme GRISON et Mme BUCHON),
- 7 votes CONTRE (Mme THOREUX, Mme PERCHER, Mme PASDELOU, Mme JOSSELIN, M. NOEL, Mme BOISSIERE et M. GOUPIL),

donnent un avis défavorable sur le transfert de compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme à la Communauté de Communes de DINAN.

Fourniture de carburants

Les groupements d'achats permettent de coordonner et de regrouper les achats pour réaliser des économies en obtenant des conditions plus avantageuses. Un tel groupement existe déjà pour la fourniture de carburant. Les membres du conseil, à l'unanimité, approuvent la reconduction de ce groupement pour la période 2015-2019, sous la coordination de Dinan Communauté.

Pour info, ce groupement regroupe :

- Dinan Communauté
- Dinan Habitat
- Le CCAS de Dinan
- Le Service d'Incendie et de Secour
- Le Syndicat Mixte des Pays de Rance et de la Baie
- Le Syndicat Mixte du Sage Rance Frémur
- Le Syndicat Mixte du Pays de Dinan

Les communes de Dinan, Saint-Samson-sur-Rance et Taden.

Etude urbaine prospective du centre bourg de Taden Et de l'agglomération de Trélat

Par délibération en date du 14 janvier 2015, les membres du Conseil ont entériné le projet d'une étude urbaine prospective du bourg de Taden et de l'agglomération de Trélat.

Consécutivement à cette décision, une consultation a été lancée selon la procédure adaptée retenue. Le 5 février, les seize dossiers parvenus à la mairie ont été étudiés par une commission composée de :

- Trois élus : Mme Le Maire, M. Moisan et M. Noël
- Trois techniciens de l'état : M. Richter (DTTM), M. de Lavenne (CAUE) et Mme Dangles (Bâtiments de France, STAP).

Les six bureaux retenus ont été invités à se présenter à la mairie le 6 mars pour entretien et présentation puis ont été classés selon trois critères :

- 1 - Valeur technique pour 50% (thématiques abordées, planning et

nombre de réunions de travail envisagées)

2 - Qualité de communication pour 25% (dont précisions sur réunions publiques et démarche participative)

3 - Prix pour 25%

Le conseil, à l'unanimité, autorise Mme Le Maire à signer le marché d'études avec le bureau d'études «ATELIER DU CANAL» qui a obtenu la meilleure note. Le montant de la mission proposée par le bureau d'études s'élève à la somme hors taxes de 33 630,00 euros.

Achat d'une balayeuse de voirie

Les membres du Conseil municipal, par 18 voix pour et 1 abstention (M. Le Leurch) décident l'achat d'une

balayeuse de démonstration (100 heures de fonctionnement) de marque HAKO CITYMASTER 600 auprès de la société LABOR HAKO pour un montant hors taxes de 45 780,00 €uros (54 936,00 €uros TTC). La société offre, par ailleurs, deux balais mixtes (crins acier et polypropylène) ainsi qu'un balai de désherbage. Une aide financière va être sollicitée auprès de la Région Bretagne et de l'Agence de l'Eau Bretagne Pays de Loire, dans le cadre de l'acquisition de matériel de désherbage alternatif.

Fonds de solidarité pour le logement (FSL)

Les membres du Conseil municipal acceptent le versement de la participation de la commune de TADEN

au Fonds de Solidarité pour le Logement pour la somme de 1206,50 €uros et autorisent Mme le Maire à procéder au règlement de cette contribution auprès des services du Conseil Général des Côtes-d'Armor. (Des aides significatives sont accordées par ce biais à certaines familles tadennaises en situation délicate).

Remparts de Dinan

Par solidarité, le Conseil vote le principe d'une participation financière de la commune de TADEN aux travaux de réparation des remparts de la Ville de DINAN et fixe le montant de cette aide financière exceptionnelle à 2000 €uros.



Les TRAVAUX



Retour sur 2014

Dans un contexte où de lourds enjeux économiques et budgétaires pèsent sur les finances des collectivités, les engagements ont été tenus, sans emprunt et sans hausse de la fiscalité. Il aura nécessité d'importants efforts pour poursuivre la dynamique impulsée par la précédente équipe, tout en affirmant les projets du nouveau Conseil Municipal. L'ensemble n'a pu garder sa cohérence qu'en réalisant des investissements utiles aux Tadennais, sans hausse de la fiscalité communale.

Rétrospective sur les principaux aménagements et travaux réalisés

Rénover, embellir et aménager notre village

- **Restauration de l'église Saint Pierre**
Ce projet a été réalisé en partenariat avec la DRAC (fin des travaux prévue en 2017).
- **Création de 18 logements**
Le Traversain à Trélat.
- **Aménagement du bourg** : Parking de la mairie et création d'axes piétonniers et vélo cyclistes.
- **Lotissement La Vallée sur l'Étang** : Lancement des travaux de viabilisation sur terrain privé.

Aménager et moderniser nos écoles

- **Ecole du Moulin** : Agrandissement et création de nouveaux espaces.
- **Ecole du Moulin** : Rénovation et modernisation de la cuisine.

Accueil du club de foot

Création et inauguration de nouveaux vestiaires.

Accueil des "Petits"

Aide à l'aménagement de nouveaux locaux de Dinan Communauté, avec rénovation totale de la toiture du bâtiment Petite Enfance.

Circulation et danger – Amélioration de la voirie

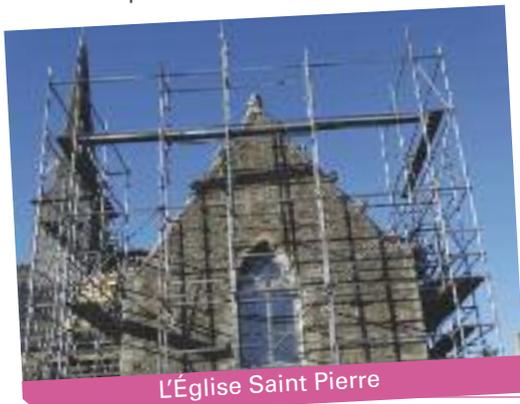
Rue de l'auberge de Jeunesse – Rue des Quatre moulins => Consolidation des berges.

Culture

Bibliothèque : Inauguration des nouveaux locaux dans la cour du Manoir de la Grand'Cour.

Souvenirs

Ossuaire : Création dans les deux cimetières Trélat et Taden.



L'Église Saint Pierre



Aménagement du bourg 1



Le Traversain 1



Aménagement du bourg 2



Le Traversain 2



Petite enfance

Année 2015

Zoom sur les gros travaux réalisés

- Giratoire de Villeneuve
- Plates-formes à l'étang de Trélat
- Renforcement eau potable

Zoom sur les travaux d'entretien réalisés

- Remise en état du véhicule électrique du camping.
- Clôture Le Domaine 28 ml.
- Services Techniques Taden : 1 fenêtre.
- Accueil Camping La Hallerais : 3 fenêtres.
- Changement de 33 points lumineux à l'intérieur des chalets du camping.
- Cimetière de Taden : Relevage de 27 tombes abandonnées.
- Cimetière de Trélat : Relevage de 11 tombes abandonnées.
- Cimetière de Trélat : rejointoiement des murs extérieurs.

- Classe "préfa" < à Taden : Changement de 3 radiateurs mauvais rendement.
- Ecole de Trélat : peinture préau d'entrée, grille entrée et grille le long de rue (en Juillet).
- MTL : peinture bow window et fenêtre bureau. Peinture WC publics.
- Salle Jan (des associations) à Trélat : 3 paires de volets.
- Services Techniques Taden : changement clôture sur 70 ml.
- Portail près de la cour "Petite Enfance" à Taden.
- Lettres en fer forgé, sur fronton de l'école de Trélat.
- Abattage arbres dangereux à la "Croix de la mission" et rue Souquet.
- Abattage arbres en limite de camping.
- Nettoyage par Steredenn : Route de Ploubalay, route de Dinard, rue du Bois Didais (Inter), Boulevard du Petit Paris, Route de Ploubalay en "agglomération".

- Café tabac à Taden : renforcement des ouvertures pour raison de sécurité à la demande des assurances.
- Salle du Courtil : changement des 2 portes extérieures.
- La "Cale" : changement du portique limitant les accès, renforcement des portes internes avec suppression de prise sauvage d'eau.
- Fauchage de 70 km de voies communales (3 passages).

Le Programme voirie 2015

Après les travaux de "relèvement" dans les cimetières, "reprofilier" les allées et améliorer l'écoulement des eaux de pluie.

Travailler, au plus tôt, sur la "densification" des bourgs et les déplacements des piétons entre agglomérations.



Ecole du Moulin : nouveaux espaces



Amélioration de la voirie



Ecole du Moulin : cuisine



Jardin du souvenir

Giratoire de Villeneuve

Depuis le vol des « projecteurs au sol », ce giratoire Villeneuve est éclairé par un candélabre central, ce qui modifie totalement son apparence puisqu'il n'y a plus ces "caches" en forme de demi-tubes mis en place pour éviter l'éblouissement des automobilistes venant à l'opposé des projecteurs.

L'équipe des Services Techniques, après avoir présenté un projet de plantation sur cet anneau de giratoire, venant ainsi, parachever les travaux du bourg réalisés sous l'ancienne mandature, a obtenu le "feu vert" de l'Agence Technique Départementale, gestionnaire des voies départementales et donc de l'espace supportant cet aménagement.

Il est constitué d'une bordure existante en granite en périphérie de l'anneau, séparant les enrobés de la voie et la terre végétale de l'îlot central, lui-même.

Un diaphragme incurvé en courbe harmonieuse sépare en deux la "lentille" centrale. Il est constitué d'une bordure PVC rehaussée de traverses en chêne et schiste juxtaposés debout (1m20), servant de retenue aux terres de remblai.



D'un côté de cette bordure PVC, a été planté un mélange d'arbustes bas à "floraison estivale". De l'autre côté, séparées par un chemin engazonné, permettant l'accès au candélabre, deux surfaces en courbe, identiques, sont plantées de mélange de graminées et de vivaces. Vingt quatre variétés y sont représentées, le tout, protégé par un

"paillage" constitué de schistes et de cailloux calcaires ocre.

Quel bel accueil en entrée du bourg de Taden ! Merci et félicitations à l'équipe des Services Techniques.

Renforcement du réseau d'eau potable



Travaux de renforcement du réseau d'eau potable entre Dombriand et le giratoire de Carheil en St Samson/Rance, par Dinan Communauté.

Certains d'entre nous ont pu être étonnés de voir Dinan Communauté réaliser des travaux d'adduction d'eau potable alors que les riverains du secteur sont, apparemment, correctement desservis.

Ces travaux ont, en fait, plusieurs buts à atteindre :

- Apporter, à la commune de St Samson/Rance, une alimentation de secours en eau potable. Jusqu'ici, St Samson était alimenté par l'usine de production d'eau de Pléven. Le secours étant assuré par une alimentation venant de Plouër/Rance, laquelle était plutôt faible en terme de débit/pression.

- Améliorer les débits d'apport d'eau vers le bourg de Taden en créant une conduite d'amenée entre Dombriand et La Pichonnais. Un système de comptage positionné au carrefour de Dombriand permettra la mise en évidence immédiate, des fuites éventuelles, sur Taden Bourg et ses villages périphériques.

- De plus, fin d'année 2015, Dinan Communauté prévoit le renforcement du "débit d'utilisation" ainsi que la sécurisation en cas de coupure, des secteurs de La Ville Appoline, des Tailles, de Potin/La Rabine Neuve et quelques temps plus tard, le bourg de Trélat.

Validé par Aude Gressier de Dinan Communauté, photos fournies par Dinan Communauté.

Travaux d'amélioration réalisés par les bénévoles à l'*Etang de Trélat*.



Afin d'améliorer le confort des bénévoles œuvrant lors des pêcheries, soit à la restauration, soit à la buvette, soit aux "grillades" (surtout en période d'humidité importante), il avait été envisagé la création de plates-formes en béton.

Après réflexion et pour ne pas dénaturer le site, il a été décidé de créer deux emplacements correspondant à la partie restauration barbecues, d'une part et à la buvette d'autre part.

Ils en ont parlé, ils en ont débattu et ils ont été d'accord...

• **Elargir le pont de traversée du Frémur** par la pose de trois poteaux électriques déclassés supplémentaires, permettant l'accès aux véhicules légers et camionnettes afin de réduire les distances.

• **Créer des espaces bien définis** par des poteaux bois (site exige) et l'apport de matériaux bloquants "fermés" par un gravillon confortable et drainant.

• **Améliorer**, par le creusement d'une tranchée drainante et traversées canalisées, **l'écoulement des eaux souterraines** provenant des champs, côté sud-est du Frémur, afin d'éviter que les pêcheurs et promeneurs ne soient, toute la journée, les pieds dans la "gadoue".

Tout ceci a été réalisé dans la journée du 11 Avril 2015, suite à une bonne préparation du chantier par l'équipe technique municipale, le vendredi 10 Avril.

Ce sont, donc, une quinzaine de bénévoles (chasseurs et footeux) qui se sont "donné la main", comme "au bon vieux temps", pour mettre en place 150 tonnes de "cailloux de blocage" et

38 tonnes de graviers de belle couleur ocre, maintenues par 100 mètres de poteaux bois attachés au sol par des fiches métalliques de 1 mètre. Le pont élargi et renforcé, pour ce jour, par des plaques de répartition de charges, a permis de transporter la plupart des matériaux par un "chargeur à godet" conduit par Gérard B., qui nous a ainsi démontré qu'il n'avait rien perdu de son ancien métier. Nous l'en remercions. Toute l'équipe, par relais, a donc étalé manuellement les cailloux et les graviers, le tout compacté par "cylindre vibrant", assurant ainsi l'absence de tassements différentiels dans le temps.

Le midi, après avoir essuyé un "gros grain" nous avons été accueillis comme des "princes" dans la cave de Martine, où nous avons "casse-croûte" pour terminer, le samedi soir, fatigués mais contents.

"Chapeau les gars, pour la Pêcherie du dimanche 19 Avril, nous serons dans "l'étang".

Coût des travaux : Matériaux de carrière 3580€, poteaux 1845€, location matériel 278€, soit 5703€ ttc.



Le Camping International de La *Hallerais*

Le Camping International de La Halleris un an après...

TADEN est l'une des rares communes françaises qui peut se vanter de posséder un **camping municipal 4 étoiles**.

Fréquenté à 70% par la clientèle étrangère, c'est cette dernière, globalement fidèle, qui en a fait sa renommée en jouant le rôle d'ambassadeur.

Dans un contexte concurrentiel et économique compliqué, avec des touristes de plus en plus exigeants, il faut savoir se remettre en cause tous les jours.

C'est dans cet état d'esprit, en collaboration avec le personnel et l'exploitation des fiches de satisfaction des usagers que nous avons entrepris de gros travaux de réfection et d'amélioration des infrastructures.

Dans un premier temps, ce sont les tennis qui ont été rénovés avec la réfection totale des surfaces (9 200 €) par l'entreprise spécialisée Sol Concept qui en assurera l'entretien annuel pendant 4 ans, puis la piscine et la pataugeoire entièrement refaites avec installation d'un récif équipé d'un toboggan et d'un champignon pour les tous petits (total des travaux 39 000 €).

Suite à de nombreuses critiques sur le fonctionnement du sanitaire n°3, nous avons sollicité l'intervention du cabinet

Armor Ingénierie, dont l'audit a été sans équivoque : mauvaise conception et normes non respectées.

Face à ce constat, tous les équipements hydrauliques, y compris le remplacement du chauffe-eau de 2500 litres détérioré, ont été refaits à neuf par la société Climatec de Taden sur appel d'offre. Ce sont près de 40 000 € qui ont été nécessaires pour cette prestation. Après un mois et demi d'utilisation, le résultat correspond aux attentes.

Les prochains gros travaux, se porteront sur la réfection du sanitaire 1 et sa mise aux normes ainsi que la rénovation des bâtiments annexes du camping.

La création de la salle de sport et fitness (pour un coût de 6 500 €) tant attendue, a immédiatement connu beaucoup de succès et a fait l'objet d'un très bon retour des clients.



On y trouve entre autres, trois vélos dont deux elliptiques, un rameur, un banc de musculation etc.

Toutes les activités proposées au camping, telles que la piscine, le mini-golf, les tennis et la salle de fitness, sont gratuites et exclusivement réservées à la clientèle du camping. Pour des

raisons d'assurance, les personnes extérieures au camping ne peuvent y avoir accès.

Prévue depuis quelques temps déjà, la réfection des toitures du bar, du restaurant et de la supérette a été réalisée dans sa totalité. Ces travaux ont été effectués par l'entreprise Levacher, pour un coût de 42 000 € pris en charge par la municipalité, contrairement aux autres factures travaux, qui restent à la charge du camping. C'est une motivation supplémentaire pour Emmanuel Groult le repreneur du "Cochon Grillé".

En conclusion, pour cette nouvelle saison qui a débuté le 13 mars, c'est l'optimisme qui est de mise suite aux brillants résultats 2014 enregistrés avec 33 000 nuitées après les années 2012 et 2013 à 29 000 nuitées. Les deux mois d'activité en 2015 montrent une fréquentation très importante et les réservations pour juillet et août vont bon train. Comme pour les années précédentes cinq jeunes tadennais ont été recrutés en renfort pour l'entretien du camping cet été.

La labellisation "made in Dinan" obtenue sur présentation de dossier en février 2015 est une reconnaissance de la commission économique de Dinan Communauté qui

devrait contribuer à augmenter encore la notoriété du Camping de La Halleris.

Il faut penser et se préparer aux investissements futurs, comme l'accès aux personnes à mobilité réduite et la rénovation du bloc sanitaire n°2 bien marqué par le temps.



Autorisations de TRAVAUX et demandes de PERMIS

PERMIS DE CONSTRUIRE

Noms et Prénoms	Adresse des travaux	Nature des Travaux
GIE Blanchisserie des Pays de Rance M. ROUSSEAU Dominique HERVE Loïc	3 Rue du Vent d'Autan Z.A. des Alleux 13 La Grande Allée	restructuration partielle et agrandissement de l'outil de production construction maison individuelle
SARL DOMBRIAND M. CADIEU James	Dombriand 3, Rue du Pont des Planches	réalisation d'un lotissement de 7 lots maximum à usage d'activités économiques, de bureaux ou hôtelière
CROSNIER Guillaume SCI 2MCT MR QUENOUILLERE Laurent	6 Les Jardins de Trélat Rue de la Tramontane ZAC Alleux	construction maison individuelle construction bâtiment artisanal atelier de réparation automobile
CHESNOT Emmanuel et Karine SARL MANO MEDICAL M. PERSONNIC Patrice	31 La Grande Allée 15 rue du Noroît	construction maison individuelle extension bâtiment pour usage de bureau et stockage non accessible au public
GOUALAN Claudine LE NEINDRE Elisa SCI COCO DE BROONS Mme HERVOUIN Corinne	29 La Grande Allée 36 La Grande Allée Route de Ploubalay	véralanda + préau construction maison individuelle construction restaurant, bar avec partie vente à emporter
OLLIVIER Jean-Luc et Grazyna PERCEVAULT Chantal	19 La Grande Allée 66 La Grande Allée	construction maison individuelle. construction maison individuelle

AUTORISATIONS DE TRAVAUX

Noms et Prénoms	Adresse des travaux	Nature des Travaux
SOULIER François	82 Le Domaine	SAS d'entrée et agrandissement d'une terrasse surélevée
PHILIPPE Julien GLORIANANT Nadine	63 La Grande Allée 16 Le Domaine	clôture remplacement porte garage par baie coulissante double vitrage en alu blanc (sans changement destination)
COUEDOU Nicolas PHILIPPE Julien AFFIOUEST Mr LE BAIL Rémy	56 La Grande Allée 63 La Grande Allée 3 La Méreille	clôtures construction préau pour stockage matériel de jardin installation d'un dispositif portatif double face 2,40x1,60
LEVEE Laurent	6 La Touche Chevrets	construction sur pilotis, ossature bois, bardage bois couleur blanc perle
MAIRIE DE TADEN Mme THOREUX Evelyne	Ecole des Forges 18, Trélat	remplacement d'une porte à l'Ecole des Forges par une porte coulissante
CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE Mme BIGOT Catherine DINAN COMMUNAUTE M. BERHAULT Gérard VESTITI SAS M. RAGAZZI Lionel	E.R.E.A. Beaugerard 22 rue Guérault Zone Commerciale La Pâquenais	adaptation d'un logement de fonction en atelier pédagogique aménagement de locaux pour jardin d'enfants aménagement d'un magasin de vente de vêtements, chaussures, accessoires
NODARI Philippe	2 rue de la Rabine	pose de 2 vélux en vue de l'aménagement de 2 chambres d'enfants et salle de bain
LOUGHLIN James SOLUTION ENERGIE M LAOUISSAT Friedrich CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE (Mme BIGOT Catherine)	40 La Grand' Cour 14 La Toise Beaugerard	remplacement de menuiseries installation de 6 panneaux photovoltaïques création local rangement pour agents d'entretien création local rangement et réhabilitation sanitaires
PROVOST Nicolas LEVENE Nolwenn LERICHE Jean-Claude EDON Nicole SCI DINANNAISE IMMO M. MUSTIERE MOIZAN Jean-Pierre	11 Rés. Les Lavandières 2 Le Val Renard Les Alleux Route de Ploubalay 1 La Prairie	modifications d'ouvertures clôture + portail division en vue de construire division en vue de construire construction abri de jardin
TADEN SCI M. MAINGUY Gilbert DIOCLES Sandra MAHEYves TRONEL Odille LUGAN Philippe RUCAY Géraldine GUERARD Ludovic CORDON Joseph OFFERTELLI Marc PROVOST Nicolas LEVENE Nolwenn TOUCHOT Pascal GITTA Christophe PASHLEY Béatrice LHOTELLIER Fabien et CHOLET Sabrina DUFRESNE Marie-Annick	1 Bd du Petit Paris 16 Vildé 22 Le Domaine 42 La Grande Allée 5 Le Domaine 5 rue du Petit Bon Espoir 39 La Grande Allée 71 Le Domaine 4 Les Portes 11 Rés. Les Lavandières 24 Rés. Les Coteaux de Beaugerard 1 Rés. Les Lavandières 2 La Haye 2 Le Courtil La Chapelle 3 La Grande Allée	renovation toiture d'une longère remplacement clôture et lice sur un mur clôture et bardage d'un côté du préau changement d'huisseries construction abri de jardin extension habitaiton clôture modification d'ouvertures construction abri de jardin pose clôture construction abri de jardin + auvent remplacement fenêtres construction abri de jardin construction abri de jardin

État CIVIL



NAISSANCES

Le 1^{er} décembre 2014
à DINAN
Raphaël THOMAS
5 Beauregard

Le 06 janvier 2015
à DINAN
Gabin COUÉDOU
56 La Grande Allée

Le 03 avril 2015
à DINAN
Milann LE MOAL
1 Le Haut Coudray

Le 24 décembre 2014
à DINAN
Eden BIKOYI
35 rue du Pré d'Ahaut

Le 26 mars 2015
à DINAN
Corentin COUDERC
29 rue du Pré d'Ahaut

Le 13 avril 2015
à SAINT-GREGOIRE (35)
Gabin LUCAS
2 Le Grand Bois Mené

MARIAGES

Le 27 décembre 2014
FMarcel LE NÉCHET
Et Marie Pierre LE MOUËL
2 Le Portail 22100TADEN

Le 07 février 2015
Mickaël LE GALL
Et Cédrine LÉVENÉ
36 Rés. du Moulin 22100TADEN

Le 04 avril 2015
Thierry CADORET
et Corinne MERDRIGNAC
6 rue de la Peupleraie à DINGE (35)
12 La Billardais des Alleux 22100TADEN

BAPTÊME CIVIL

Le 31 janvier 2015
Léa FEUILLET
5 Le Courtil de Beauregard 22100TADEN



DÉCÈS

Le 22 octobre 2014
à DINAN
Daniel VOELTZEL
2 La Salle

Le 28 février 2015
à DINAN
Hélène LEBOSQ, ép. FLEURY
5 Le Grand Bois Mené

Le 29 mars 2015
à TADEN
Annette JACQUES
1 La Rabine Neuve

Le 18 décembre 2014
à DINAN
Eugène RAULT
14 rue de l'Asile des Pêcheurs

Le 05 mars 2015
à SAINT-MALO
Fernand METAYER
14 rue Guérault

Le 21 février 2015
à TADEN
Elodie PERCHER
1 rue de la Rabine

Le 23 mars 2015
à TADEN
Marie TRANCHANT
1 Bel Air Saint-Cyr

Les ÉVÉNEMENTS

Le déjeuner annuel du CCAS : quelques évolutions à noter

Chaque année, le CCAS organise sa réception annuelle à l'intention des seniors de la commune.

Le prochain déjeuner-dansant aura lieu le 18 octobre 2015 à la Maison du Temps Libre de Trélat.

Comme nous vous l'annoncions dans le précédent bulletin municipal, deux principaux changements marqueront, cette année, l'organisation de ce rendez-vous amical et festif.

Contrairement à la plupart des communes voisines, la Ville de Taden n'avait pas encore pris la décision de modifier le critère de l'âge. Jusque-là, nos aînés étaient donc accueillis à partir de 65 ans. Mais vous en conviendrez, aujourd'hui à 65 ans, on n'est plus considéré aussi âgé qu'on pouvait l'être il y a 20 ou 30 ans. C'est pourquoi le



CCAS souhaite désormais porter cette condition d'accueil à 70 ans. Toutefois, l'équipe du CCAS modifiera progressivement ce critère qui, pour 2015, est fixé à 66 ans.

Le deuxième changement est économique ; comme nombre de municipalités, Taden se doit d'être vigilante sur ses dépenses pour ne pas peser plus qu'il ne faut sur le budget de ses habitants. Une faible participation, 5€ par personne sera

donc demandée. Pour les accompagnants extérieurs à la commune, ou n'entrant pas dans les critères d'âge, la participation sera de 22,50 euros.

Rentrée scolaire et aides aux familles

Outre ces informations concernant la rencontre du 18 octobre 2015, toute l'équipe tient à rappeler le rôle essentiel du CCAS : **être à l'écoute des familles en grande difficulté et leur assurer un soutien efficace notamment à l'occasion de la rentrée scolaire.** N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes là pour vous aider et vous conseiller.



Trélat : poursuite de la permanence gratuite de conseil, correction de courriers et travaux d'écriture à la salle du Frémur

Etudiants, ingénieurs, retraités, en recherche d'emploi, commerçants, artisans, ouvriers ou cadres,... vous êtes nombreux à manquer de temps.

Vous avez besoin d'un coup de pouce ou d'un conseil pour la correction ou la

rédaction d'un courrier, d'un mémoire, d'une demande administrative ou d'une lettre personnelle pour vous ou l'un de vos proches ?

Rendez-vous à la salle du Frémur à Trélat. Je vous y accueille le deuxième

et le quatrième mercredi de chaque mois de 10h à 12h.

Noëlle du Guerny - 06 62 39 88 98
noelle.duguerny@wanadoo.fr
<http://motscroises-ecrivainpublic.jimdo.com/>

Les médaillés du travail

VERMEIL

Madame JOSSELIN Corinne, TADEN - Assistant de production et d'appui commercial, BNP PARIBAS à NANTERRE

Monsieur LABBE Denis, TADEN - Agent de maîtrise, SEDUD à DINAN

OR

Madame HAMON Eliane, TADEN - Employée commerciale, CSF FRANCE SAS à CESSON SEVIGNE

Internet et haut débit !

L'Internet très haut débit arrive à Taden.



Cela fait déjà plusieurs semaines qu'ouvriers et techniciens s'affairent pour finaliser l'installation des nouvelles armoires de télécommunication à l'entrée du bourg de Taden. En effet, celles-ci ont été mises en place dans le cadre du projet "Bretagne Très Haut Débit" qui a pour ambition à travers la fibre optique d'amener le très haut débit (THD) à 100% des foyers bretons à l'horizon 2030 pour un coût estimé à 2 milliards d'euros.

Le bourg de Taden ayant été répertorié comme mal desservi, notre commune a pu bénéficier d'une opération de montée en débit dont l'objectif, dans un premier temps, est d'améliorer les débits offerts à l'arrivée à l'utilisateur.

L'ensemble de cette nouvelle installation devrait permettre aux

opérateurs de communications électroniques d'apporter aux usagers, particuliers et entreprises, des niveaux de services jusqu'à 20 Méga bits par seconde via la technologie ADSL, voire plus dans certains cas, en lieu et place des 2 Méga bits par seconde actuellement constatés.

Les travaux menés sur la commune de Taden sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat

mixte Mégalis Bretagne et confiés à la société Orange ont visé à remplacer le réseau cuivre jusqu'au nouveau "nœud de raccordement abonnés" (NRA) par de la fibre optique. Fin mai, ce seront plusieurs dizaines de foyers tadennais et samsonnais qui verront leurs débits Internet considérablement augmenter sans changer leur installation. Le réseau cuivre du téléphone étant conservé entre l'armoire de montée en débit et leur domicile.

Cette opération qui s'inscrit dans le Schéma de Cohérence Régionale pour l'Aménagement Numérique a été cofinancée par l'Union Européenne (FEDER), l'Etat (Fonds national pour la société numérique), la Région, les Départements et Dinan Communauté.

Selon les dernières informations, la nouvelle ligne sera opérationnelle le 28 mai. Nous invitons tous les tadennais concernés à se rapprocher de leurs fournisseurs d'accès pour connaître la compatibilité de leur abonnement Internet avec les nouveaux débits offerts.

INFOS Diverses

La lettre du C.L.I.C. du Pays de Dinan



Le 4 novembre dernier, l'Association du C.L.I.C. du Pays de Dinan a organisé un forum, à destination des élus du territoire, intitulé : "Le CLIC : quelle plus-value pour vos administrés ?". Cette soirée a été l'occasion de présenter ou représenter :

- l'Association : public, missions (d'accueil, d'écoute, d'information, d'évaluation des besoins et du suivi du plan d'aide ainsi que les actions de prévention proposées en partenariat avec les acteurs...), partenariat, projets...
- l'aide financière du Conseil Général aux frais de séjour en établissement appelée communément Aide sociale.

L'aide sociale aux frais d'hébergement en établissements pour personnes âgées

Cette aide est attribuée aux personnes âgées hébergées à titre onéreux chez un particulier (accueillants familiaux agréés) ou dans un établissement (EHPA, EHPAD, USLD) conventionné par le

Conseil Général. L'aide à l'hébergement accordée au titre de l'aide sociale est subsidiaire c'est-à-dire qu'elle intervient en dernier ressort. En effet, cette aide ne se substitue ni à la solidarité familiale ni à l'obligation légale des enfants, des gendres et belles-filles d'aider leurs parents dans la limite de leurs moyens financiers. Cette pension alimentaire que vous versez à vos parents est déductible des revenus que vous déclarez à l'administration fiscale.

De plus, eu égard au fait que la prestation d'aide sociale constitue une avance consentie par le Conseil Général, une récupération au décès du bénéficiaire peut avoir lieu. Cette récupération est naturellement limitée au montant de l'aide accordée et dans la limite de l'actif net de la succession ou de la donation.

Conditions d'attributions :

- Résider en France de façon régulière.

- Personne de 65 ans et plus.
- Ne pas avoir de ressources suffisantes pour régler la totalité du séjour.

Modalités d'obtention :

- Dossier à retirer à la Mairie ou au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de votre commune.
- Votre dossier sera instruit par le service de l'Aide Sociale du Conseil Général.
- La décision d'attribution relève de la compétence du Président du Conseil Général, au vu des éléments du dossier.
- Une notification d'ouverture de droit ou de rejet vous sera adressée.

Si vous êtes admis(e) à l'Aide sociale vous devrez en demander le renouvellement deux mois avant la fin du droit en cours.

Pour de plus amples informations, vous pouvez vous rapprocher du C.L.I.C. du Pays de Dinan, de votre mairie ou contacter directement le service d'aide sociale du Conseil Général.

APPEL AU CIVISME !

La propreté des rues est l'affaire de tous

Contrairement à certaines idées reçues, l'entretien des trottoirs et du caniveau, devant chaque domicile est à la charge des riverains. Un arrêté municipal a été pris récemment pour le rappeler. Concernant le déneigement, chacun est aussi tenu de balayer au droit de sa propriété (code des collectivités territoriales).

Loin de nous de vouloir verbaliser à tout vent mais il nous paraît important de rappeler que chacun doit participer, même modestement, à la propreté de la commune. La municipalité fait des efforts pour l'embellir et le personnel technique l'entretient au mieux. Mais notre territoire est vaste, les lotissements nombreux et il suffit de "bonnes" conditions climatiques pour que la végétation prolifère.

La reconquête de la qualité de l'eau induit une réglementation de plus en plus contraignante mais tout à fait justifiée. Fini le temps du "bon vieux désherbant" si polluant.

Alors que faire ?

Il existe des solutions alternatives aux traitements phytosanitaires, plus conformes avec le respect de l'environnement.

Les désherbages, thermique (à gaz ou à mousse), à vapeur et eau chaude et mécanique (arrachage à la main ou à la binette) sont efficaces mais



s'adressent davantage aux particuliers pour des raisons de surfaces à traiter.

Notre service technique qui s'est engagé dans la politique environnementale "zéro phyto" ne peut user que de solutions mécaniques : arrachage à la main dans certains endroits, passage régulier du "rotofil", balayage ; trois méthodes grandes consommatrices de temps.

La municipalité vient d'acquérir une balayeuse (voir conseil municipal de mars) qui devrait faciliter le travail de nos agents et permettre un travail efficace et rapide.

Il n'existe pas de solution miracle et chacun y doit mettre du sien.

Les deux grands fléaux des villes modernes.



• **Les crottes de chien** : Qui n'a jamais pesté de devoir nettoyer ses chaussures avant de

rentrer chez lui car il avait marché sur une crotte de chien ?

Vous n'aimeriez pas qu'un propriétaire de chien, laisse son animal faire ses déjections juste devant votre propriété ? Alors pensez aux autres en ramassant les déjections de votre animal.

Il est facile d'emporter un sac et de ramasser les déjections de son fidèle compagnon.



• **Les mégots de cigarettes** : Depuis l'instauration de la loi interdisant de fumer dans les

lieux publics, ils fleurissent sur les trottoirs.

Vous n'aimeriez pas trouver des dizaines de mégots dans votre cour ? Alors pensez aux autres en ramassant votre mégot pour le jeter plus tard dans une poubelle.

Il existe des boîtes à mégots, spéciales sac à main ou poche, permettant d'y laisser ses mégots de la journée, afin de les jeter le soir dans une poubelle.

Et enfin :

• Les sacs-poubelle laissés plusieurs jours sur le trottoir sous prétexte que l'on a "oublié" le jour de passage des éboueurs : Il suffit de consulter le site internet de la mairie ou le bulletin



municipal pour les connaître et... si on s'aperçoit que son sac jaune n'a pas été ramassé, on ne le laisse pas sur le trottoir et on le rentre chez soi jusqu'au prochain passage des services.

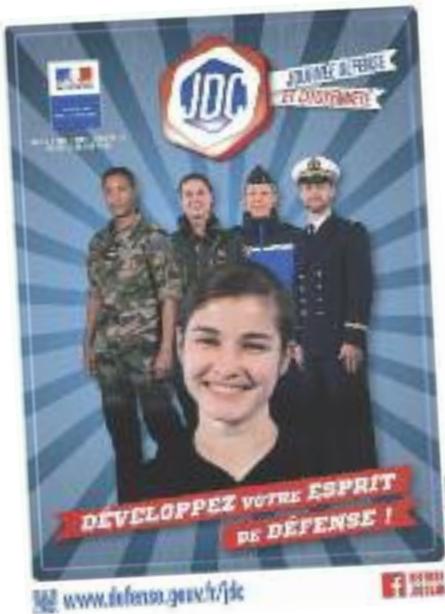
• Les végétaux (tailles de pelouse ou de haies) que l'on déverse dans les chemins communaux.

• Les plantations que l'on dégrade ou que l'on vole... (y compris dans les cimetières!)

• Les carreaux de bâtiments publics cassés par jets de pierres ou par tirs de ballon (y compris, l'an passé, des vitraux de l'église et du manoir) etc, etc...

Toutes sortes d'incivilités qui nuisent au "bien vivre ensemble"

Les dépôts sauvages de déchets qui sont malheureusement parfois constatés sur la commune. Ces dépôts d'ordures, de déchets, de matériaux sont bien entendu interdits et sont punis d'une contravention de 5e classe (1 500 €). Récemment, un réfrigérateur a été jeté à l'entrée du bois sur la route D57 entre le rond-point de St Samson et la direction Trélat.



Bientôt 16 ans, recensez-vous en mairie !

Depuis le 1^{er} juin 2014, la direction du service national (DSN) revêt une nouvelle identité visuelle. Cette charte à destination du grand public et de la jeunesse illustre le cœur de métier de la direction du service national qu'est l'organisation de la Journée défense et citoyenneté (JDC). Cette rénovation graphique marque l'aboutissement d'une évolution importante de la JDC en 2014, se recentrant sur les enjeux de défense.



L'attestation de recensement n'est pas requise lors de l'inscription à l'apprentissage anticipé de la conduite d'un véhicule pour les jeunes âgés de moins de 16 ans.

En aucun cas l'attestation de recensement ne doit être délivrée avant la date anniversaire des 16 ans puisque l'âge du recensement militaire n'est pas modifié, (art. L.113-1 et R*111-1 du code du service national).



Recensement citoyen en quelques clics depuis le site mon.service-public.fr

Chaque année, quelques 800 000 jeunes de nationalité française doivent procéder à leur recensement citoyen. Depuis 2010, cette démarche peut s'effectuer en ligne. Sans déplacement, 24h/24 et 7 jours/7 en quelques clics, **le recensement en ligne a tous les atouts pour séduire vos jeunes usagers adeptes des nouvelles technologies.** Vous pourrez en retour leur envoyer l'attestation de recensement vers le porte-documents sécurisé de leur

compte personnel sur le site mon.service-public.fr. Les bénéfices se mesurent en termes de qualité de service dans les démarches adaptées à un public jeune et également par une réduction de 50% des files d'attente au guichet dans les mairies de taille importante.

Un bouquet de service numérique

Le Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP) met gratuitement à votre disposition un bouquet de services

permettant votre raccordement en une seule fois à quatre démarches en ligne accessibles depuis le site mon.service-public.fr (Demande d'inscription sur les listes électorales-recensement citoyen-demande d'actes civils et déclaration de changement de coordonnées auprès des collectivités territoriales). La démarche d'adhésion aux services en ligne du SGMAP est accessible sous le lien suivant <https://mdel.mon.service-public.fr/mademarche/sfjsp?interviewID-BouquetService>



Répartition des sites JDC du CSN de Brest



Honorariat M. Bertrand Claudeville

Monsieur le Sous Préfet, Messieurs les "anciens" et "nouveaux" maires, Mesdames et messieurs les "anciens" et "nouveaux" conseillers, Madame Colliou, Inspecteur divisionnaire de la trésorerie, Monsieur Richter, Ingénieur à la DTTM, Monsieur le Secrétaire général de la commune de Taden, Mesdames et messieurs les membres du personnel communal, Mesdames et messieurs les représentants des associations, de la bibliothèque, du CCAS,

A vous tous, merci d'être venus ce soir assister à cette cérémonie en l'honneur de M. Bertrand Claudeville.

Aux dernières élections municipales, vous avez choisi M. Claudeville de vous retirer de la vie publique en terminant votre 3^e mandat de premier magistrat de la Commune.

Etre maire est un contrat à durée

déterminée avec ses joies mais aussi ses frustrations, un contrat à plein temps, exigeant beaucoup d'abnégation et un engagement sans faille au service de la communauté.

En remerciement pour votre longue carrière au service des autres, pour cet engagement politique au sens noble du terme et les 37 années passées au service des Tadennais, M. Le Préfet vous a conféré l'honorariat par arrêté du 20 octobre dernier.

Je rappelle que c'est l'article L. 2122.35 du Code général des collectivités territoriales qui définit l'honorariat de la façon suivante :

"Une distinction honorifique qui correspond à la volonté légitime d'exprimer la reconnaissance de la Nation à l'égard de ceux qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes au service de



leurs concitoyens, dans un esprit de civisme et de bénévolat... "

Il vous revient pleinement M. Le Sous-Préfet de présider cette cérémonie et c'est avec un grand plaisir et en vous remerciant encore de votre présence, que je vous passe la parole.

Mme Evelyne THOREUX

Commémoration du 8 mai

Message du secrétaire d'État chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire. M. TODESCHINI

En ce 8 mai 2015, la France a commémoré le 70^e anniversaire de la fin des combats de la Seconde guerre mondiale en Europe.

Ces combats avaient commencé près de cinq ans auparavant. Cinq longues années de privation, de souffrances, d'exactions, de massacres durant lesquelles l'Europe fut mise à feu et à sang sous le joug nazi, des populations asservies, d'autres exterminées.

Aujourd'hui, la France se souvient de toutes celles et de tous ceux qui ont souffert ; des familles condamnées à quitter leur terre, des victimes des bombardements, des prisonniers de guerre, des internés, des déportés.

La France se souvient aussi de toutes celles et de tous ceux qui contribuèrent à la victoire que nous commémorons aujourd'hui, toutes ces femmes et tous ces hommes auxquels nous devons d'être libres, tous ceux qui, aux heures les plus sombres de notre histoire ont choisi, au péril de leur vie, d'embrasser la Résistance.

Certains rejoignirent les rangs de la France Libre pour continuer le combat aux côtés des Alliés, portant haut, d'Orient en Europe en passant par

l'Afrique, les trois couleurs nationales.

D'autres choisirent de mener, sur le territoire national, la lutte dans l'ombre. Des gestes isolés, dans un même élan et guidés par un idéal de liberté que ces femmes et ces hommes avaient en partage, formèrent ensuite des mouvements et réseaux de Résistance.

Leur engagement et leur sacrifice nous honorent et nous obligent.

Cette année seront parmi nous les derniers témoins vivants d'une histoire qui constitue notre identité. 70 ans après, leurs voix continuent inlassablement de transmettre et d'enseigner. C'est à toute cette génération de la guerre que la Nation française rend hommage en ce 8 mai 2015. Un hommage rendu par la remise d'une légion d'honneur à plus de 1500 anciens à travers tout le territoire mais aussi un hommage rendu par la voix de la jeunesse, appelée à participer à cette journée commémorative.

En ce 70^e anniversaire, souvenons-nous que c'est dans les souffrances d'hier qu'ont germé l'incommensurable désir de paix et l'irréversible besoin d'Europe.

Souvenons-nous que c'est sur les ruines de cette guerre et au lendemain



du traumatisme que fut la découverte de la Shoah, que les peuples trouvèrent la force de construire l'Europe.

Souvenons-nous enfin de ce que nous devons à cette jeunesse sacrifiée par la guerre et à cette génération de combattants et de résistants qui rendirent à la France sa liberté et sa fierté.

Nous leur devons en réalité plus que la liberté. Nous leur devons la paix" celle qui intervient au lendemain de la capitulation des années nazies le 8 mai 1945. Elle paraît être une évidence. Elle est pourtant une valeur inestimable dont cette journée nationale nous rappelle le prix et la fragilité.



Fondation du Patrimoine, faire un don

L'église Saint-Pierre est située au cœur du bourg de Taden. Son histoire est étroitement liée à celle du manoir voisin de la Grand'Cour, imposant logis-porte du XIV^e siècle, siège de l'ancienne Seigneurie de Taden, classée Monument Historique.

L'église Saint-Pierre est un petit édifice en forme de croix latine, les deux chapelles du chœur faisant office de bras de transept. Un porche couvert en ardoises précède l'entrée. La nef très allongée est dominée par un clocher à flèche octogonale, daté de la première moitié du XVIII^e siècle. Les murs sont percés de fenêtres en arc brisé dont certaines sont contemporaines de l'édification de l'église au XIV^e siècle alors que d'autres ont été créées ou modifiées aux XIX^e et XX^e siècles. L'intérieur d'une grande simplicité porte la marque des réaménagements successifs opérés au cours de siècles sur les murs, sols et couvrement de la nef et des chapelles.

De sondages, ayant pour but d'examiner les bois de charpente ont permis de découvrir en 2002, au

sommet du mur-chevet, dissimulé depuis de siècles par la voûte lambrissée, un décor peint au XIV^e siècle : le visage auréolé d'un Christ en gloire.

Plus récemment, la dépose du retable, couvrant ce même mur, a révélé l'existence de plusieurs décors peints sur enduits entre le XIV^e et le XVI^e siècles. L'intérêt historique, iconographique et technique de ces peintures ainsi que leur ancienneté, ont justifié l'inscription de l'église Saint-Pierre à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

D'importants travaux de restauration vont être prochainement entrepris et toucheront tant l'extérieur que l'intérieur de l'église : maçonnerie, charpente, couverture, menuiserie... Le retable va être restauré tout comme les peintures murales du chœur.

Malgré l'aide importante induite par l'inscription de l'édifice, une part importante reste à la charge de la commune. Une souscription publique est lancée en partenariat avec la Fondation du patrimoine. Chacun peut

Convention de souscription

Signature de la convention de souscription établie entre la Fondation du Patrimoine de Bretagne, la Commune de TADEN et l'Association TADEN Culture et Patrimoine, à la mairie de TADEN le vendredi 12 décembre 2014

Objet de la convention :

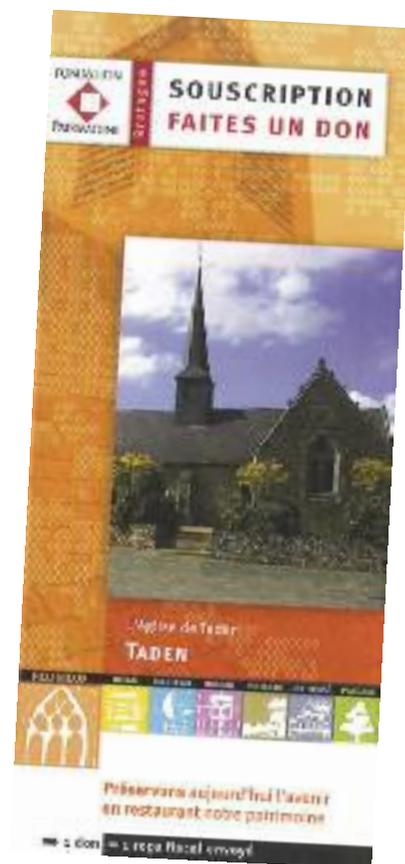
Les parties décident de lancer en 2014 une campagne de souscription ayant pour objectif de recueillir des fonds dans le but de restaurer l'église Saint Pierre de Taden, dont le coût des travaux éligibles au soutien de la Fondation du patrimoine, s'élève à 73 049.56 € HT, déduction faite des travaux inéligibles.

Affectation des fonds :

Tous les fonds recueillis par la souscription (nets des frais de gestion) seront affectés à la restauration de l'église.

Durée de la convention :

La campagne de souscription a commencé le jour de la signature de la convention. Les parties peuvent convenir de la clore d'un commun accord, mais la souscription prendra fin, dès lors que les travaux soutenus par la Fondation du patrimoine seront terminés.



ainsi participer à ce projet ambitieux en faisant un don. Nous remercions par avance toutes les personnes qui par leur contribution, même modeste, permettront à l'église Saint-Pierre de retrouver la place qu'elle mérite parmi les édifices religieux du Pays de Dinan.



De gauche à droite : M. Joseph LEGOFF, délégué pour le Pays de DINAN de la Fondation du Patrimoine, M. Max GRAMMARE, Délégué Départemental adjoint de la Fondation du Patrimoine, Mme Evelynne THOREUX, Maire de la Commune de TADEN, M. Olivier NOEL, Président de l'association TADEN Culture et Patrimoine.



Par courrier : envoyez le bon de souscription complété et accompagné de votre règlement par chèque à la Fondation du Patrimoine Bretagne

Par internet : www.fondation-patrimoine.org/30651



Flashez ce QR code à l'aide de votre smartphone et faites immédiatement un don pour ce projet !

L'installation d'une application QR code est requise pour cela.

Etude urbaine prospective sur le centre-bourg de Taden et l'agglomération de Trélat

(programmation du centre-bourg et urbanisation des zones AU)

Dans le prolongement de la révision du PLU approuvée début 2010, la mairie de Taden lance une étude urbaine dont l'objectif est de définir clairement les conditions de réalisation d'un projet de renouvellement urbain et de revitalisation du centre-bourg de Taden et du village de Trélat en intégrant les problématiques de développement de l'habitat, de déplacements, d'usages de l'espace public, de patrimoine, de cohérence urbaine et architecturale, et des services publics ou collectifs dans une démarche de développement durable.

Les réflexions concerneront un périmètre assez large sur le bourg de Taden englobant le centre ancien, et l'ensemble du village de Trélat en ciblant plus particulièrement les zones d'urbanisation futures inscrites dans le PLU.



Périmètre d'étude sur Taden

Cette étude a été confiée aux bureaux d'études "Atelier du Canal" (cabinet d'architectes et d'urbanistes), mandataire, et "AMCO" (bureau d'études spécialisé en voirie et réseaux divers).

Elle se réalisera en trois grandes étapes :

- Une phase de diagnostic (printemps-été 2015).
- Une phase d'élaboration de scénario d'aménagements (automne 2015).
- Une phase d'approfondissement sur la faisabilité du scénario retenu.

Des ateliers participatifs ouverts aux habitants seront intégrés au cours de la démarche pour vous associer à cette réflexion.

En préalable, nous vous invitons à une réunion publique programmée le 30 juin à La Maison du Temps Libre de Trélat à 20h00. Cette rencontre sera l'occasion de vous présenter plus précisément cette démarche, les grands éléments de diagnostic des sites ainsi que les enjeux et nos objectifs pour permettre un développement harmonieux de notre commune pour les années à venir.



Zones d'étude sur Trélat

Marché estival la municipalité passe le flambeau

Depuis 1996, le rendez-vous estival préféré des tadennais, campeurs et promeneurs, reste le marché estival au Manoir de la Grand'Cour, organisé par la municipalité.

Le marché de cet été sera organisé par la nouvelle association tadennaise, Les Menhirs Blacks.

Outre leur activité principale de "Airsoft", les membres de cette association ont émis le souhait de s'impliquer davantage dans les animations qui sont proposées sur notre commune.

Francis Vial

Francis Vial, chanteur-pianiste-guitariste reprend de nombreux succès, tant en français qu'en anglais.

Pianiste, guitariste, chanteur, dans un répertoire pop de reprise internationale, des sixties à aujourd'hui, un voyage musical de la France (Aznavour, Sheller, Michel Berger, De Palmas, Polnareff et bien d'autres... !) à l'Italie de Paolo Conte, sans oublier les Beatles, Elton John, Oasis, Billy Joël...

Tant d'artistes d'ici et d'ailleurs.

A voir sur :
www.francisenconcert.wix.com/francis
et www.myspace.com/melomanconcert

Émilie Bouchereau

Née dans une famille d'artistes, enfant rêveuse, Emilie B. grandit au son des chansons de Georges Brassens, Barbara ou Jacques Brel... puis, adolescente, elle est séduite par le son vibrant des guitares électriques de Radiohead, David Bowie et Noir Désir, et des voix déchirées de Janis Joplin et Mano Solo.

La jeune femme adulte se passionnera, elle, pour le jazz, les musiques Africaines ou d'Europe de L'Est, mais gardera jusqu'à la composition de ses premières chansons, seule avec sa guitare, un amour inconditionnel pour la chanson française...

www.emilie-bouchereau.com/bio/
ou sur Facebook

Après une rencontre très sympathique avec les membres, il a été décidé que l'organisation du marché estival serait laissée à leurs soins.

La municipalité s'engage à les épauler dans les démarches et va octroyer une subvention à hauteur des dépenses habituelles générées par cette animation.

Les marchés conserveront le même esprit, avec exposants tous les vendredis soir de l'été et animation musicale de 17 h à 21 h, avec possibilité de restauration.

Hana

D'origine marocaine, Hana mariée à un dinannais, arrive tout droit d'un grand palace de Marrakech où elle se produisait chaque soir en tant qu'artiste professionnelle.

Installée depuis quelques mois en Bretagne, cette artiste confirmée à la voix puissante, va nous faire partager son répertoire très varié, avec l'interprétation de variétés françaises et internationales, pop rock, disco, jazz... Venez l'écouter et apprécier...

Retrouver la sur <http://madmagz.com/fr/magazine/339927#/page/>
Ou facebook
www.facebook.com/hana.essirard.1
Contact : 07 85 69 72 35

Magaly

Destinée à la chanson depuis sa petite enfance, Magaly a fait le saut il y a une quinzaine d'années en décidant d'en faire son métier.

Son répertoire est axé sur la variété française et internationale. Il comprend un large choix de chansons, des années 40 à nos jours.

Contact : 06.63.22.03.27
ou par email : magaly22100@aol.com
<http://magaly22.fr/>
<http://www.duoartscenic.fr>

Dates marchés estival 2015

JUILLET :

Le 03 : Hana Essirard
Le 10 : Francis Vial
Le 17 : Yaka
Le 24 : Magaly
Le 31 : Emilie Bouchereau

AOÛT :

Le 07 : Yaka
Le 14 : Francis Vial
Le 21 : Magaly
Le 28 : Hana Essirard

Venez nombreux à la rencontre de ces jeunes volontaires pleins d'idées, qui vont faire perdurer entre autres, une animation phare de Taden, le marché de Noël.

Yaka

Yaka, de son vrai nom Yasmina di Meo, est une artiste complète de la musique.

Auteur, compositeur et interprète, musicienne et arrangeur, elle s'est fait la promesse d'en faire son métier dès sa petite enfance.

Chanteuse franco-libanaise, Yaka a sorti son premier album "Everland", un hymne à la Terre, à la Mer et à l'Amour.

"Everland" est un album pop-rock au mélange de sons d'Orient et d'Occident dus à la double nationalité et aux nombreux voyages de Yaka qui lui ont permis de composer toutes ses musiques.

Retrouvez la sur www.yakaworld.com



Yaka



Hana



Magaly



Francis Vial



Emilie
Bouchereau

Agenda de l'été et de l'automne



Juin

06 APRÈS-MIDI DE FÊTE À TADEN
Le Kiosque.
Manoir de la Grand'Cour

07 PÊCHERIE
Association chasseurs.
Etang de Trélat

21 MUSIQUE TRADITIONNELLE
La note buissonnière.
Manoir de la Grand'Cour

25 CONCOURS
Association de pétanque.
Salle Neuville

27 KERMESSA
Amicale laïque

28 REPAS FIN D'ANNÉE
Entrez dans la danse.
Salle MTL



Sept. / Oct.

2 GRILLADES
Club de l'Amitié. Salle Neuville

10 CONCOURS
Association de pétanque.
Salle Neuville

27 THE DANSANT
Club de l'Amitié. Salle MTL

18 REPAS CCAS
Mairie. Salle MTL

24 CHOUCROUTE
Club de l'Amitié. Salle MTL



Juillet

4 > **11** EXPOSITION
"Ombres et lumière"
de "Simon TOUAUX".
Manoir de la Grand'Cour

5 VIDE GRENIER
Les Menhirs Blacks.
Manoir de la Grand'Cour

20 > **11** EXPOSITION collectif
"ARTNITHORYNQUE".
Manoir de la Grand'Cour

29 > **19** Renc'Arts
sous les Remparts
(Voir article page 27)



14 REPAS TRIATHLON
CEPS Dinan Armor. Salle MTL

18 COUSCOUS
Entrez dans la danse. Salle MTL

21 CONCOURS D'ALUETTE
Club de l'Amitié.
Salle Neuville

21 REPAS
Club de plongée.
Salle MTL

28 REPAS
Vélo Club Dinannais. Salle MTL

30 BELOTE
Club de l'Amitié. Salle MTL



Août

5 SPECTACLE
"BPM 2.1" de la Cie Poc
Théâtre en Rance.
Manoir de la Grand'Cour

23 VIDE GRENIER
Les Menhirs Blacks.
Manoir de la Grand'Cour

25 CONCERT
du MarionThomas Quartet
Jazz en place.
Manoir de la Grand'Cour



11 ARBRE DE NOEL
Amicale Laïque.
Salle MTL

12 REPAS DE NOEL
Club de l'Amitié.
Salle MTL

14 MARCHÉ DE NOEL
Les Menhirs Blacks.
Manoir

27 THE DANSANT
Club de l'Amitié.
Salle MTL



FICHE d'information

Service de **portage de repas** à domicile

La mairie de Taden avec le concours du CESP

(Comité d'Entraide et des Services à la Personne) a mis en place un service de portage de repas à domicile depuis 2011

Ce service s'adresse à qui ?

Aux personnes âgées, handicapées ou rentrant d'hospitalisation.

En quoi consiste t-il?

Ce service de portage de repas permet d'avoir à domicile des repas chauds, livrés chaque jour.

Les menus sont élaborés par l'ESAT Les Pifaudais et sont préparés en fonction du régime alimentaire de chacun.

Composition d'un menu : Potage, entrée, viande ou poisson, légumes et/ou féculents, dessert, yaourt ou fromage et pain.

Ce service est-il payant ?

Oui, 9,45 € par repas pour la première personne et 9,00 € pour la seconde.

Comment s'inscrire ?

Il faut contacter le CESP à CAP OUEST, Rue de la Mousson à Taden. Téléphone : 02 96 84 44 88

Ou Jean-Paul LeTiran (Adjoint aux affaires sociales et CCAS), à la Mairie, au 02 96 87 63 50

Comment se déroule le portage ?

Livraison directement à votre domicile du lundi au samedi, sauf jours fériés.



Renc'Arts sous les Remparts

De Dinan à la Vallée de la Rance



C'est parti pour une nouvelle édition de Renc'Arts sous les Remparts :
du 29 juillet au 19 août.

Pour l'édition 2015, la Ville de Dinan et Dinan Communauté se sont associées afin de confier la programmation de Renc'arts sous les Remparts à Théâtre en Rance. Le festival nouvelle version continuera d'animer les rues de Dinan mais va aussi quitter les murs de la cité médiévale pour aller agiter d'autres sites touristiques de la Vallée de la Rance.

Nouveautés 2015 : Renc'Arts sous les Remparts déambule à Dinan et s'invite en Vallée de la Rance

Au fil des années Renc'Arts sous les Remparts a rencontré son public, apportant sa touche dynamique à l'été dinannais. Cette année l'offre s'enrichit. Dinan propose une nouvelle formule avec notamment des déambulations et des nouveaux lieux de spectacles. Par ailleurs, les spectacles s'étendent plus largement sur le territoire de Dinan Communauté et la Vallée de la Rance. Ainsi, une collaboration des services culture et tourisme s'est effectuée pour offrir des spectacles dans les lieux

emblématiques de la Communauté de Communes. L'objectif : aller à la rencontre du public sur place et permettre la découverte de sites touristiques et patrimoniaux. Ainsi, pour cette édition, des spectacles sont programmés sur de nouveaux sites dans le cœur historique de Dinan mais aussi à Léhon, Taden, Saint-André-des-Eaux et Lanvallay.

Un rendez-vous incontournable

Ce rendez-vous hebdomadaire fait désormais partie des événements incontournables de la saison estivale de Dinan-Vallée de la Rance. Chaque mercredi du 29 juillet au 19 août, Renc'Arts sous les Remparts invite les spectateurs à découvrir la diversité artistique des Arts de la Rue. Destiné à tous les publics, le festival propose des spectacles de théâtre, de cirque, de musique, d'humour... et des déambulations festives. Le temps d'une journée, les rues, les jardins, les places ou encore les sites emblématiques et patrimoniaux (manoir, abbaye, étang...) se transforment en théâtre à ciel ouvert afin de laisser les imaginations se



colorer des plus belles émotions ou des plus surprenantes découvertes. Place aux artistes et à leur énergie créatrice !

Côté programme

La programmation 2015 en étonnera encore plus d'un. Venues de Bretagne, de France ou d'ailleurs, les compagnies vont se succéder pour proposer au public des spectacles plus colorés et étonnants les uns que les autres : magie, acrobaties, musique, voltige, jonglerie, humour, théâtre... Seul point commun faire rêver, rire et enchanter !

Le programme

MERCREDI 29 JUILLET

17h00 JUICY LUCY CIRCUS SHOW
Jardin de l'Abbaye St Magloire LÉHON

18h00 CONCERT TOUT PRÈS
Cœur de DINAN

18h00 LES VISITES INSOLITES
Cie Magic Meeting (Bretagne),
déambulation
Cœur de DINAN

**22h00 MAGIC GORDON
FAIT UN PEU ILLUSION...**
Cie Caus'Toujours (Poitou-Charentes),
théâtre
Parvis du Théâtre des Jacobins - DINAN

MERCREDI 5 AOÛT

17h00 CIE POC (Bretagne)
cirque

Un spectacle radicalement tourné vers la musicalité de la jogle, des corps, des objets et des surfaces. Donner de la musique à voir et du visuel à écouter. Du théâtre musical... une chorégraphie sonore... un laboratoire musical à ciel

ouvert, où les musiciens-chercheurs se confrontent à l'apesanteur dans une quête musicale et humaine.
Manoir de la Grand' Cour - TADEN

21h30 L'ODEUR DE LA SCIURE
Cie Les P'tits Bras (Belgique), cirque
Trou au Chat - Rue du Fossé - DINAN

23h00 L'AFFAIRE SARDINE
Cie Avec ou Sanka (Pays de la Loire),
humour
Parvis du Théâtre des Jacobins - DINAN

MERCREDI 12 AOÛT

17h00 CIRQUE S'LEX 'N SUEUR
Cie Les Têtes d'Affiche (Ile de France),
théâtre de rue
Base de loisirs de Bétineuc
St André-des-Eaux

18h00 LES VISITES INSOLITES
Cie Magic Meeting (Bretagne),
déambulation
Parvis du Théâtre des Jacobins - DINAN

18h00 SIAMO I ILY A TOI !!
Cie Pilotis (Bretagne), théâtre de rue
Cœur de DINAN

21h30 ENTRE NOUS
Cie Carré Curieux (Belgique), cirque
Parvis de la Bibliothèque - Dinan

22h30 PETIT FRERE
Cie Carré Curieux (Belgique), cirque
Parvis de la bibliothèque - DINAN

MERCREDI 19 AOÛT

17h00 22h00 LA CORDE ET ON
Cie Hydragon (Pays de la Loire), cirque
Maison de la Rance - Théâtre de Verdure
LANVALLAY / Port (17h00)
Parvis de la bibliothèque - DINAN (22h00)

18h00 LES VISITES INSOLITES
Cie Magic Meeting (Bretagne),
déambulation
Cœur de DINAN

22h00 CIRQUE DEMOCRATIQUE
Cie Pol & Freddy (Belgique), théâtre
Parvis du Théâtre des Jacobins - DINAN

Le programme *culturel*



Samedi 6 juin / À partir de 16h

**Entrée
Gratuite**

Manoir de la Grand'Cour à Taden

Musique traditionnelle à l'initiative du Kiosque

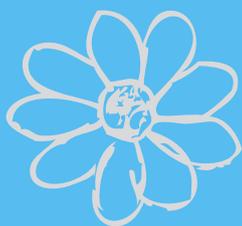
"Après-midi de fête à TADEN"

Infos sur www.taden.fr

C'est le rendez-vous annuel, de la musique traditionnelle du Kiosque. Les apprentis du conservatoire nous feront partager leur plaisir de jouer les musiques à danser.

Présentation d'une nouvelle année d'apprentissage, chacun viendra nous proposer son répertoire, en solo, duo ou petite formation. Un parquet pour la danse, sera dressé devant le manoir et à l'intérieur, place aux chants et aux histoires du pays Gallo.

Plus d'infos sur www.taden.fr



Dimanche 21 juin

Salle Neuville à Taden

*Musique traditionnelle en compagnie
de la Note Buissonnière*

Balade chantée



Animations de l'été



Du 4 au 17 juillet

Manoir de la Grand'Cour à Taden

Exposition

"Ombres et lumière"

De SimonTOUAUX

L'association "Taden, Culture & Patrimoine" accueille Simon Touaux, jeune plasticien originaire du Pays de Dinan à travers son exposition "Ombres et lumière" au Manoir de la Grand'Cour du samedi 4 au vendredi 17 juillet 2015 en partenariat avec Dinan Communauté dans le cadre du "Temps des Estivales".

Artiste autodidacte, aimant explorer différents supports tels que la peinture, le dessin, la photographie, il s'intéresse depuis plusieurs années à une forme de sculpture particulière, celle de l'ombre.

Dans un "hasard organisé", ses réalisations, minimalistes et épurées, invitent à la rêverie à travers une mise en scène poétique des ombres et de la lumière.

Plus d'infos sur www.simontouaux.com



**Du 20 juillet au 31 août
de 11h00 à 19h00**

Manoir de la Grand'Cour à Taden

Exposition d'œuvres



Le collectif "ARTNITHORYNQUE"
(sculpteurs, peintres, mosaïstes, photographes...)

En plus des expositions ouvertes au public durant la semaine, le collectif proposera pendant le week-end différentes animations (projections, concerts...). Programme à venir.

Plus d'infos sur
facebook.com/artnithorynque

Mercredi 5 août / 17h

Manoir de la Grand'Cour à Taden

Jonglerie, musique et théâtre

Spectacle "BPM 2.1" de la Cie Poc



Plus d'infos sur : www.theatre-en-rance.com/renc-arts
et www.compagniepoc.com/b-p-m



Proposé par "Théâtre en Rance" dans le cadre du Festival "Renc'Arts sous les Remparts".

Durée du spectacle : 50 minutes
Un spectacle radicalement tourné vers la musicalité de la jongle, des corps, des objets et des surfaces. Donner de la musique à voir et du visuel à écouter. Du théâtre musical... une chorégraphie sonore... un laboratoire musical à ciel ouvert, où les musiciens-chercheurs se confrontent à l'apesanteur dans une quête musicale et humaine.

Mardi 25 août / 19h00

Manoir de la Grand'Cour à Taden

Concert

Marion Thomas Quartet

dans le cadre du festival "Jazz en place"

Le "Marion Thomas Quartet", finaliste des tremplins nationaux "jazz à Vannes" et "jazz en baie" en 2014, propose un jazz vocal moderne, évoquant la trame musicale des années 70, entre l'onirisme de l'école de Canterbury et les constructions ambitieuses du jazz-rock. Créant un univers poétique et singulier, la musique laisse libre cours aux improvisations et à l'interaction entre les musiciens.

Marion Thomas: Chant / textes / compositions / arrangements / Jeff Alluin: piano / Julien Pinel: Contrebasse / Damien Roche: Batterie

www.jazzenplace.fr



La MAISON de la Rance



Sorties nature été 2015

Les plantes qui se mangent et qui guérissent

Entre botanique, légende et imaginaire, cette promenade vous fera découvrir ces plantes, leur vie et leurs histoires. Parcours sensoriel à la découverte des arbres, arbustes et fleurs sauvages à usage gastronomique, médicinal...

Mardi 7, 21, 28 juillet. Mardi 4 et 11 août.
De 14h30 à 17h00

Algues et plantes comestibles du bord de mer

Cette balade iodée, vous permettra d'aborder le monde des algues sous une autre approche. Concentrées en éléments nutritifs, elles recèlent de propriétés intéressantes tant pour l'alimentation que pour l'industrie pharmaceutique. Véritable jardin, le littoral regorge aussi de plantes sauvages à croquer et à préserver : légumes, condiments, fruits sauvages, aromatiques...

Lundi 6, 20 juillet - lundi 3 août.
De 14h00 à 16h30

Fabrication de jouets buissonniers au détour des chemins :

Vous avez un bon couteau, un peu d'habileté, de la patience, de l'imagination, parfait... ça va siffler, voler, claquer. Mais avant, il vous faudra trouver la bonne branche de noisetier, vider le bon morceau de sureau, ou fixer la bonne herbe de nos campagnes. Balade champêtre idéale en famille !

Mercredi 15, mardi 21, mercredi 29 juillet, mercredi 12 et Mardi 25 août.
De 14h30 à 17h00

Découverte de l'archipel des Ebihens - Saint Jacut de la mer



Sortie journée : A marée descendante,

partez à la découverte de magnifiques paysages entre pointes rocheuses, plages de coquillages, vasières et dunes de sable. Après une halte sur l'île des Ebihens vous contemplerez le ballet des sternes en pleine pêche aux lançons, puis vous prendrez le temps de vous initier à la pêche aux couteaux.

Jeudi 16 et 30 juillet. De 10h00 à 16h30.
Prévoir pique nique.

Déclic photos nature, en flânant au détour des sentiers sauvages. (Nouveauté)

Balade découverte en bords de Rance orientée sur "comment voir et prendre en photos la nature, du paysage à la macro-photo". Au cours de la ballade, observation des coins bucoliques de la Rance, initiation à la reconnaissance de la faune et de la flore présentes et aux techniques de la prise de vues.

Matériel : avoir son appareil photo avec piles/batterie bien chargées, 1 bouteille d'eau.

Jeudi 23 et Mercredi 29 juillet.
Mercredi 5, mardi 11, 18, 25 août.
De 14h00 à 17h00

La Rance fluviale "du canal d'Ille et Rance à la Rance maritime". (Découverte en bateau motorisé)



Sur la voie d'eau, un autre regard de la rivière Rance. Une aventure où sera contée au fil de l'eau, l'histoire de ce fleuve, ses lieux dits, l'histoire de ses marinières et gabarriers au gré des paysages... Tout en observant par exemple le vol du martin pêcheur, vous ferez la découverte de la faune et de la flore liées au cours d'eau.

Jeudi 16, mardi 21, jeudi 23, jeudi 24, mardi 28 et jeudi 30 juillet. Mardi 4, jeudi 6, lundi 10, mercredi 12, lundi 17, jeudi 20, lundi 24, jeudi 27 août. De 14h00 à 17h00

La Rance au crépuscule, du port de Dinan au marais de la Vieille rivière. (Découverte en bateau motorisé et à pied)

Le marais de l'ancienne Rance : une histoire à raconter en découvrant la vie du marais à la tombée de la nuit. Voir, écouter, sentir, tous les sens seront en éveil. Contes, mythes et animaux du marais seront au rendez-vous avec au retour le regard sur le port et les remparts illuminés...

Mardi 21 et jeudi 30 juillet.
Mardi 4, jeudi 13, 20 août.
A partir de 20h30 à 23h30 (horaires à préciser sur le mois de juillet et d'août)

Observation des oiseaux des bords de Rance...

La vallée de la Rance accueille chaque année de nombreuses espèces d'oiseaux. Jumelles en bandoulière, partez à leur rencontre le temps d'un après-midi en compagnie d'un guide - animateur nature. Tadorne de Belon, hérons, grèbes, courlis, bécasseaux et autres "bêtes à plumes" n'auront plus de secrets pour vous !

Mercredi 22 juillet. De 14h30 à 17h00.
Vendredi 7 août. De 9h30 à 12h.
Jeudi 13 et mercredi 26 août.
De 14h30 à 17h00

Les mystères de la forêt la nuit.

Les secrets de la forêt à la lueur des lampes torches : vous marcherez tout en écoutant la forêt la nuit, sur les traces des chevreuils et blaireaux... Rencontre avec les chauves-souris et autres bêtes nocturnes...

Jeudi 9, 16, 23 juillet. Jeudi 6 août.
De 21h30 à 00h00

La vie dans la forêt.

Découvrir le monde végétal, reconnaître les traces et indices de présence des animaux (blaireaux, chevreuil, fourmis, oiseaux...) comprendre quelques actions de gestion forestière.

Vendredi 24 juillet. Vendredi 14 et mercredi 19 août. De 14h30 à 17h00

Histoires secrètes des plantes sauvages. (Nouveauté)



De la graine du pissenlit au parapente, du fruit de la bardane au Velcro... Nombreuses sont les inventions imaginées par Dame nature. Cette balade est une initiation ludique à la botanique et vous surprendra par les nombreux trucs et astuces inventés par les plantes sauvages.

Vendredi 17 juillet. Jeudi 13 août.
De 14h30 à 17h00

Tarifs sorties Nature Pédestre :
6,50 €/ adulte (11,50 € sortie journée)
2,50 €/ enfant (4,50 € sortie journée)
Gratuit – de 6 ans.

Tarifs sorties Nature en bateau motorisé :
12 €/ adulte (22 € sortie journée)
10 €/ enfant (20 € sortie journée)
Déconseillé au – de 8 ans

Inscriptions obligatoires
au 02 96 87 00 40

Conférences

Nuit Européenne
de la chauve-souris (gratuit)

Projection-conférence à la Maison de la Rance sur la vie des chauves-souris de nos campagnes. En fin de soirée, écoute et observation sur le terrain.

Jeudi 27 août. De 20h30 à 00h00

Expositions temporaires

Grenouille & Co

Expo en plein air de photos grand format



Découvrez cette exposition réalisée par le Centre Régional d'Initiation à la Rivière, présentant les photos grand format de 15 espèces d'amphibiens vivant en Bretagne.

Rencontrez la grenouille verte, la rainette, le triton, la salamandre ou le crapaud... Si certains sont rares, d'autres sont très courants et fréquents dans nos jardins...

Du 1^{er} juin au 30 septembre.

Les Vasques Veilleuses

De Nadine DUPEUX

Plasticienne et écrivain, Nadine DUPEUX, passionnée par l'univers des plantes, trouve son inspiration sur le site du marais de la Vieille Rivière pour créer différentes vasques tressées et nous entraîner dans son itinérance.

Les œuvres seront exposées dans l'enceinte de notre espace de découverte du 8 juin au 30 septembre

Stages

Stage de vannerie artistique (adultes), tressage végétal d'éléments naturels



Avec Nadine DUPEUX, artiste plasticienne

Tissage, tressage et assemblage de végétaux naturels, utilisant différentes techniques, en vue de réaliser une œuvre artistique.

Vendredi 3 et samedi 4 juillet de 9h00 à 17h00 (stage sur 2 jours)

Stage Photo- Nature : "le plaisir de réaliser des images" !



Une journée pour s'initier à la photographie nature : de la théorie aux techniques de base, à la pratique sur le terrain de prise de vues. Par ce biais, une découverte d'espaces naturels remarquables. Une

journée à mettre en pratique par la suite !

Samedi 30 mai. De 9h à 17h

Tarifs des stages : 20 € / journée (inscriptions obligatoires)

Espace de découverte à visiter

La muséographie de la Maison de la Rance vous fait découvrir, tout en s'amusant, le patrimoine naturel, culturel et humain de la Vallée de la Rance par le biais de maquettes interactives, bornes audio et vidéo, courts métrages, diaporama sur grand écran... Découvrez la ruche vitrée pour observer les abeilles en action ! Visite idéale en famille !

Gratuit pour les enfants de – de 18 ans. Adulte : 2,50 €, étudiant, sénior : 2 €

Pass famille (parents + enfant – de 18 ans) : 4 €

Tout billet acheté à la Maison de la Rance donne l'accès gratuit à la Maison des Faluns.

La Maison de la Rance est ouverte du 4 avril au 3 juillet du mardi au dimanche de 14h à 18h.

A partir du 4 juillet au 30 août : ouverture tous les jours de 10h à 19h

Quai Talard – Port de Dinan
22100 LANVALLAY - 02 96 87 00 40
maison.rance@dinancommunaute.fr
www.dinancommunaute.fr/
lamaisondelarance
www.facebook.fr/maisondelarance

La MAISON des Faluns



Animations 2015

Devenez paléontologue d'un après-midi



Plongez dans la mer des Faluns, vieille de 15 millions d'années. Participez aux fouilles et peut-être aurez-vous la chance de trouver des fossiles d'animaux marins, tel que le mégalodon le fameux requin de 20 mètres de long...

Lundi 6 juillet - 10 août - 26 octobre
14h00 - 17h00

Au bord de l'eau

Cette animation est proposée en partenariat avec le Conseil Général des Côtes d'Armor. Partez à la découverte des animaux et végétaux présents autour des anciennes carrières, devenues de riches espaces naturels aquatiques.

Dimanche 24 mai - Gratuit 14h00-18h00

Fabrication de jouets buissonniers

Un couteau, une branche de noisetier ou de sureau et hop un sifflet ! Deux brins d'herbe et un brin de paille et hop un moulin à vent ! Un après-midi pour découvrir ou redécouvrir les jouets de nos aïeux.

Mardi 7 juillet - Mardi 4 août
30 octobre 14h00-17h00

Microcosmos au plan d'eau

Plus de 10 millions d'espèces d'insectes recensées sur terre, et à part les plus proches de l'homme, beaucoup nous sont inconnues. En cette saison, où les insectes foisonnent, venez comprendre leurs vies et leurs mœurs.

Mardi 15 juillet 14h00-17h00

Balade sur les bords de Rance

Venez découvrir l'histoire du Canal d'Ille et Rance ainsi que les animaux qui vivent maintenant au bord du canal.

Lundi 20 juillet 14h00-17h00

Les arts de la nature

Un après-midi pour découvrir comment devenir un artiste et musicien de la nature. Avec un peu d'imagination un élément naturel peut devenir une œuvre d'art ou un instrument de musique. Cet après-midi vous permettra de devenir artiste et musicien éphémère.

Mardi 21 juillet 14h00-17h00

Le plan d'eau, un havre de vie

Du pissenlit au lapin, tout un monde de nature s'ouvre à nous. Cette balade vous fera découvrir les végétaux et les animaux présents autour d'un plan d'eau.

Mardi 28 juillet 14h00-17h00

Allons observer les oiseaux d'un plan d'eau.

Les plans d'eau sont des endroits propices au repos et à la vie des oiseaux. Lors d'un après-midi, munis de jumelles et d'une longue vue, nous irons discrètement les observer dans leur intimité et partager certains de leurs secrets.

Mardi 11 août - 14h00 - 17h00

Balade de feu et d'or

A l'automne, la nature se pare de ses plus belles couleurs. Pourquoi certains arbres perdent leurs feuilles et d'autres pas ? Que font les animaux pendant cette saison de transition ? Cette balade répondra à ces questions et à bien d'autres...

Vendredi 23 octobre 14h00-17h00

Inscriptions obligatoires
au 02 96 87 00 40

Expositions

Sur les traces
du Petit Chaperon Rouge



Inspirés par le conte des Frères Grimm, David Guglielmini par ses photos, et Romain Pincemin par ses dessins, entraînent les visiteurs dans une forêt mystérieuse. Le conte bien connu prend une nouvelle dimension dans

un patrimoine naturel gallo, qui se laisse redécouvrir à travers des photos réenchantées par la peinture numérique.

Exposition extérieure à découvrir
du 1^{er} juin au 30 septembre.

Espace de découverte à visiter

Imaginez-vous il y a 15 millions d'années, une température extérieure à 24°, une mer à 26° où vivaient des requins, des lamantins, des tortues, des coraux, des oursins... De cette période il nous reste le falun, une roche sédimentaire regorgeant de fossiles marins, dents de requin, oursins, aiguillons de raie, vertèbres de lamantin.

Notre espace de découverte vous présente ces fossiles, véritables trésors géologiques. Grâce à des films et des supports multimédias, vous découvrirez également l'histoire humaine autour des faluns, les richesses architecturales et naturelles de la région des Faluns.

Gratuit pour les enfants de - de 18 ans.
Adulte : 2,50 €, étudiant, sénior : 2 €

Pass famille

(parents + enfant - de 18 ans) : 4 €
Tout billet acheté à la Maison des Faluns donne l'accès gratuit à la Maison de la Rance.

La Maison des Faluns est ouverte du 4 avril au 3 juillet du mardi au dimanche de 14h à 18h.

A partir du 4 juillet au 30 août : ouverture tous les jours de 10h à 13h et de 14h à 18h

Carmeroc, 47 route de Le Quiou
22630 TREFUMEL - 02 96 87 39 93 42
accueil.mdf@dinancommunaute.fr
www.dinancommunaute.fr/
lamaisondesfaluns
www.facebook.fr/maisondesfaluns

La bibliothèque municipale

La bibliothèque qui existe depuis 1987 se trouve désormais dans la cour du Manoir de la Grand'Cour, au centre du village.



L'équipe de bénévoles (Annick, Marie-Thérèse, Françoise et Martine) vous accueille :

Les lundis et mercredis de 16h à 18h
Le samedi de 10h à 11h30.

Juillet et Août, les permanences sont uniquement le lundi et le samedi aux horaires habituels.

La cotisation annuelle s'élève à 10 € par famille pour un emprunt de trois livres par personne pour 3 semaines.

La bibliothèque tient à la disposition des lecteurs un **stock de 7000 ouvrages.**

Pour les grands : romans, policiers, documentaires, biographies, livres

historiques, quelques bandes dessinées

Pour les petits : bandes dessinées, petits romans, contes, livres découverte pour les tout-petits.

Plusieurs fois dans l'année, les bénévoles procèdent à **l'achat des dernières nouveautés.**

Musso, Levy, Bourdin, Steel, Coben et de nouveaux auteurs tels Rosy Thomas, Leah Fleming, Bussi, Angélique Barbérot... vous attendent sur les étagères de la bibliothèque.

Pour compléter le choix des ouvrages proposés, le **Bibliobus de Saint Briec laisse en dépôt environ 300 livres adultes et enfants** (dont quelques exemplaires en gros caractères) deux fois par an.

La bibliothèque accueille **vos enfants de l'école des Forges** de Trélat une fois par trimestre. Chaque enfant choisit un ouvrage qu'il consulte à l'école.

Le **Jardin d'enfants** adore également venir y passer du temps, deux fois par mois.

Les ouvrages sont consultables sur



place librement, venez vous poser tranquillement dans un petit coin et profiter de cette ambiance zen et tranquille.

Les bénévoles organisent une **vente de livres d'occasions** lors du vide grenier qui aura lieu le **dimanche 5 juillet 2015** dans la cour du Manoir.

Elles se sont impliquées également, lors de la **Fête des Mots Familiers** qui a eu lieu à l'école des Forges de Trélat le **mercredi 13 mai**. Cette fête des Mots Familiers était une manifestation proposée sur le temps scolaire et périscolaire proposant une exposition, des ateliers autour des arts du livre, du spectacle vivant et des rencontres avec des artistes.

Les 20 ans de la Maison Pêche et Nature des Côtes-d'Armor



La manifestation est l'occasion de faire intervenir les partenaires de l'association depuis ses débuts. On y trouvera des stands informatifs ou institutionnels comme : le

Syndicat Mixte Arguenon Penthièvre, le Conseil Général des Côtes-d'Armor, la Communauté de Communes Arguenon Hunaudaye, la Fédération de pêche des Côtes-d'Armor...

L'essentiel des stands proposera des animations incitant le public à participer. On y trouvera des initiations à différentes techniques de pêche en eau douce, sur la berge et sur l'eau, mais aussi des animations de

découverte du milieu aquatique ainsi que des spectacles pour enfants, spectacle de marionnettes, manège à pédales, calèche... On trouvera également des animations proposées par les partenaires de l'association : Ferme d'Antan, office de tourisme, etc...

Les locaux de la Maison Pêche et Nature exposeront des œuvres, maquettes, affiches et tous autres supports réalisés par les élèves des classes bénéficiant des projets "Je parraine ma rivière / mon arbre / mon jardin" avec le Syndicat Mixte Arguenon Penthièvre. Une restauration simple sera proposée sur place.

Cette manifestation est gratuite et se déroulera sur la journée du dimanche 7 juin 2015 dans les locaux de "la Maison Pêche et Nature" ainsi que sur les bords de l'étang de Jugon les Lacs.



Retrouver toutes les infos de la "Maison Pêche et Nature des Côtes-d'Armor" sur leur site <http://maisondelapeche.pagesperso-orange.fr/>

Les métiers d'art au manoir de la Grand'Cour



Le vendredi 27 mars dernier, a eu lieu au manoir une très belle exposition et démonstration de savoir-faire par les spécialistes en charge de la rénovation de l'église. Dommage que le public ait été si rare. Sans doute faut-il imputer cette désaffection au jour choisi à savoir un vendredi.

Etaient présents un charpentier et un maçon de l'entreprise Moulec de Lamballe ainsi que Vincent Chérel, responsable de l'atelier COREUM, entreprise basée à Pontivy, spécialisée dans la conservation et restauration d'objets d'art.

Jean-Baptiste, charpentier chez Moulec avait confectionné spécialement pour l'occasion une **magnifique réplique en chêne de la charpente de l'église**, illustrant les trois types de fermes différentes trouvées dans l'édifice. Entre épure et fabrication, ce sont deux jours de travail qu'il avait consacré à sa maquette. Mais le résultat était à la hauteur des espérances des visiteurs qui ont pu réviser leurs connaissances (entrait, panne faîtière, panne, entrait retroussé, arbalétrier, cerce, croix de Saint André etc...), visualiser les différents assemblages (chevilles, tenons, mortaises) et certains plus sophistiqués demandant énormément de précision comme le trait de Jupiter qui permet d'assembler une partie ancienne d'entrait et une partie neuve. Jean-Baptiste nous a aussi appris que le chêne utilisé à Taden pour les pièces les plus importantes venait de la Sarthe et plus précisément des forêts napoléoniennes, qui, plantées pour les chantiers navals du temps de la Marine à voiles, sont maintenant arrivées à maturité. À la demande de la municipalité, l'entreprise Moulec a accepté que l'imposante maquette de Jean-Baptiste

soit de nouveau exposée au manoir lors des prochaines journées du patrimoine : juste récompense pour son travail ! Les Tadenais auront alors tout le loisir de venir l'admirer.

Installé sous le porche du manoir, Christian, tailleur de pierres chez Moulec a su passionner son auditoire en donnant maints **renseignements sur les différentes pierres travaillées (granite, grès, calcaire...), sur leurs origines, dureté et qualité**. Le public a pu se familiariser avec les différents outils utilisés : ciseaux, poinçons, masses et les massettes portugaises dont Christian apprécie tant l'usage. *"Les tailleurs de pierre sont en voie de disparition, nous a-t-il confié, car il n'y a pas assez de travail pour eux. Ils doivent donc viser la polyvalence"*. Christian consacre ainsi 15 % de son temps à la taille de pierre (c'est lui qui a taillé les corniches de l'église) et les 85 % restants à la maçonnerie (pose de pierres et enduits à la chaux).

Vincent Chérel, restaurateur d'objets d'art, en charge de la restauration des statues et du retable du XVIII^e siècle de notre église, était venu "accompagné" de **Sainte Marguerite, sortie pour une journée de l'atelier de Pontivy**. Il nous a expliqué sa mission:

"Notre intervention vise à conserver les objets. Pour ce faire, il nous faut pallier à différents problèmes. Il y a tout d'abord ceux dus au lieu de conservation, en l'occurrence ici une église avec une humidité assez forte, qui va induire des mouvements du bois. Le bois sous l'effet de l'humidité ambiante va gonfler et l'été, il va se rétracter. Ces gonflements-rétractations, répétés au cours des décennies entraînent toutes ces craquelures que l'on voit sur la couche picturale car on a deux matériaux qui travaillent différemment : le bois et la peinture. De plus, l'humidité va souvent désagréger les apprêtages crayeux. On avait en effet l'habitude avant de peindre les objets de les apprêter avec de la craie broyée dans de la colle organique. Ces colles organiques se désagrègent sous l'action de moisissures dans un climat humide et sous la couche de peinture,

l'apprêt devient alors purulent. Notre travail de conservation consiste à atténuer tous ces problèmes...

Il n'y a pas de changement esthétique de l'objet hormis un dégrassement-nettoyage mais l'intervention technique en atelier est primordiale.

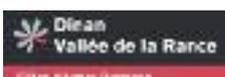
Avant de procéder à un premier nettoyage très doux avec une brosse



souple, il faut d'abord protéger les parties craquelées en réalisant ce que l'on appelle un facing, terme anglais désignant un traitement de surface, sinon au bout d'une dizaine de manipulations ce sont plusieurs centimètres carrés de décor peint qui auront disparu! Le facing est du papier japonais, sorte de papier de chanvre intissé, que l'on applique avec une colle cellulosique, en gros... de la colle à tapisserie très diluée à laquelle on a adjoint un fongicide. Ce facing se redécoupe facilement après avoir été humidifié. À ce moment, on peut travailler sur le fixage qui se pratique à la seringue. On injecte d'abord du fiel de bœuf au bord des craquelures puis ensuite, toujours à la seringue, on injecte de la colle. Le support ayant été mouillé au fiel de bœuf, la colle peut se diffuser entre le support bois et la couche picturale. Dernière étape, avec une spatule sur un intercalaire, chauffée entre 60 et 80 degrés, on vient faire adhérer la couche picturale sur le support... Une statue demande deux semaines de travail."

L'association Taden, Culture et Patrimoine a en préparation une vidéo de cette journée du 27 mars. Elle sera proposée aux visiteurs du manoir en septembre, lors des journées du patrimoine. N'hésitez pas à venir la visionner.

Le Pays touristique de Dinan déménage



Depuis le 13 mai 2015, vous pouvez les retrouver à leur nouvelle adresse :

5 RUE GAMBETTA (bureaux seront situés au rez-de-chaussée du bâtiment)

22100 Dinan - Tél. 02 96 39 62 64
contact@paystouristiquedinan.com
www.paystouristiquedinan.com

Association tadennaise de *Pétanque*

- **Entraînements** : tous les mardis, jeudis et samedis à 14 h.
 - 4 après-midis sont réservés aux élèves dans le cadre des T.A.P.
- **Concours inter - club** : 1 jeudi / mois pendant 5 mois.
- **2 jeudis par mois**, certains joueurs se déplacent représenter TADEN dans 12 communes voisines.
- **6 juin 2015** : Le club accueille 30 Joueurs de Guernesey.
- **27 juin 2015 à 9 h** : Premier challenge de la commune.
- **Septembre 2015** (date à définir) : le club accueille le club de Surzur du Morbihan.

Pour joindre le Club : 02 96 85 29 56



Arrivée de 2 nouvelles associations !

Très La Vie

Créée par un groupe d'habitants de la région de Dinan le 2 février 2015 (Valérie, Pascal, Paul, Fanny, Nicolas, Rémi), l'association Très la Vie a pour objet de promouvoir, de développer et de structurer le maintien d'un lien social au niveau local.

La cessation d'activité du dernier commerce de Trélat en 2013 les a interpellés. Ils ont donc décidé d'organiser un premier évènement le 13 avril 2015.

Même si le temps ne s'y prêtait pas

beaucoup, cette manifestation a remporté un vif succès auprès des visiteurs.

Cela a été l'occasion de rencontrer les habitants du territoire et d'échanger sur l'opportunité de créer un espace de rencontre. La fête du printemps a eu pour vocation de promouvoir les producteurs, artisans et artistes locaux.

La Commune de Taden a été sollicitée pour une aide dans l'organisation de cette manifestation et a apporté tout son soutien.

Leur souhait est de reconduire et de développer cette fête autant de fois qu'il sera accordée de le faire. Autant d'occasions d'échanger pour les habitants du territoire mais aussi de promouvoir les savoir-faire locaux auprès des touristes et des amoureux de la région de passage à la belle saison.



Les Menhirs Blacks



Cette association sportive loi 1901, nommée "Les Menhirs Blacks", déclarée en date du 01 Juillet 2014 auprès de la préfecture de Saint-Brieuc et de l'ESTSEE, a pour but de regrouper les personnes qui pratiquent toutes les disciplines touchant à l'airsoft et de promouvoir, développer, coordonner et organiser la pratique de cette discipline.

L'airsoft étant peu connu du grand public, voici quelques explications... L'airsoft est un jeu utilisant des répliques d'armes à feu propulsant des billes en plastique de 6 ou 8 mm et d'une masse variant entre 0.10 gramme et 0.43 gramme.

Pour la propulsion; les répliques peuvent utiliser de l'air comprimé, un

gaz pressurisé, des batteries ou, pour les répliques dites "spring", un simple ressort (rechargement et armement manuel).

Ces répliques, (le terme "arme" n'est pas utilisé, car ce ne sont pas des armes) étaient à l'origine conçues pour la collection ou le tir sur cible. Des passionnés ont alors eu l'idée d'utiliser leurs répliques dans une activité sportive en équipe dont l'un des principaux enjeux est l'élimination de l'équipe adverse.

Tous les joueurs sont munis d'une protection oculaire obligatoire et en l'absence de marque visible laissée sur les joueurs par l'impact des billes adverses (comme au paintball par exemple), la comptabilisation des touches est dépendante de la sincérité des joueurs touchés.

Cette activité est réservée aux personnes ayant plus de 18 ans.

**Pour les contacter : Les Menhirs Blacks
mail : lesmenhirsblacks@gmail.com**

Le jumelage : un vrai **carrefour** entre habitants



C'est après la seconde guerre mondiale que l'idée du Jumelage des Communes en Europe est née. Le but est de tisser des liens entre des personnes, entre des institutions pour, peut-être,

apaiser les rancœurs.

Les communes s'emparent du sujet. Ne trouve-t-on pas, à l'entrée des Municipalités, des villes, des panneaux indiquant "jumelée avec" ?

Ainsi, une ville européenne ou plusieurs sont mentionnées, reflétant l'ouverture et le dynamisme de ses habitants. On recense plus de 10 000 jumelages en France. Dans notre secteur, DINAN, LANVALLAY et LEHON entretiennent des relations avec des communes belges ou allemandes.

La commune de TADEN a officialisé son jumelage avec la commune alsacienne

de HIRSINGUE le 10 août 2002. Ce fut l'occasion d'une fête entre les populations et aussi un échange de cadeaux. Des souvenirs de cette rencontre sont exposés dans la salle d'honneur de la Mairie.

Aujourd'hui, les relations avec HIRSINGUE sont en sommeil. Le Comité de Pilotage a été dissout fin 2013 faute d'activités et de relations mutuelles.

Alors se pose la question : Faut-il relancer le jumelage avec l'Alsace ou rechercher une autre commune européenne ?

Les échanges, les croisements sont les objectifs d'un jumelage. C'est un carrefour où se rencontrent des populations dont les cultures, les éducations se mélangent, voire se comparent pour construire une histoire commune riche de cette diversité.

Un jumelage ne s'improvise pas. Il faut trouver le bon partenaire avec des similitudes : nombre d'habitants, cadre environnemental, une économie et une vie sociale presque identiques.

Avant de voler, les deux municipalités



incarnent les moteurs du rapprochement mais les populations doivent emboîter le pas pour entretenir des relations durables.

Si la démarche paraît simple, les approches demandent beaucoup de réflexion. Il y a des règles à respecter et des clés pour réussir.

Ainsi rêvons ! On pourrait côtoyer de futurs amis anglais, belges ou allemands... Le sujet vous intéresse, vous pouvez me contacter.

Gérard Louis HENRY, Conseiller municipal

La Pêcheurie du *club de football*



Dès 7 heures les premiers pêcheurs s'inscrivaient et découvraient leurs premiers emplacements (à 10 h ils devaient changer de place selon l'indication de leur ticket d'entrée).

À 8 h, le coup de sifflet donné par Jean Claude TRÉMAUDAN, a lancé la mise à l'eau des lignes des 82 participants.

Ce ne sont pas moins de 100 kg de truites dont 3 grosses (de 1,5 à 2 kg la pièce) qui ont été déversées quelques temps avant dans l'étang.

Beaucoup de papas ont titillé la truite avec leurs enfants, cela traduit le côté familial de la manifestation et le temps ensoleillé, n'a fait que renforcer la réussite de l'organisation.

Les derniers équipements (plateformes) mis en place ont été appréciés de tous, bénévoles, promeneurs et pêcheurs.

L'association organisatrice est très satisfaite, car ce sont plus de 120 portions de poulet à la portugaise qui ont été vendues, pour une dégustation sur place ou à emporter.

Le palmarès des pêcheurs :

Les Femmes

(les 2 participantes sont récompensées)

- | | |
|-----------------|----------|
| 1 • Maroussi L. | 2 prises |
| 2 • Marquet V. | 1 prise |

Les Enfants garçons

(tous récompensés)

- | | |
|--------------|-----------|
| 1 • Hervé N. | 14 prises |
| 2 • Simon G. | 7 prises |

- | | |
|----------------|----------|
| 3 • Ruault N. | 6 prises |
| 4 • Lesage E. | 6 prises |
| 5 • Bertin Y. | 3 prises |
| 6 • Simon E. | 3 prises |
| 7 • Besnard M. | 2 prises |
| 8 • Gilbert A. | 0 prise |
| 9 • Goumant G. | 0 prise |
| 10 • Morin K. | 0 prise |

Les Enfants filles

- | | |
|--------------|----------|
| 1 • Simon A. | 3 prises |
| 2 • Abbé R. | 3 prises |

Les Hommes

- | | |
|---------------|-----------|
| 1 • Samyn C. | 17 prises |
| 2 • Ruault T. | 13 prises |
| 3 • Evrard C. | 12 prises |
| 4 • Outy D. | 11 prises |
| 5 • Lucas D. | 8 prises |
| 6 • Jamet JY. | 8 prises |

Les trophées offerts par la commune sont remportés par Crosnier K. 5 prises dans la catégorie enfants, et par Gilbert J. 14 prises dans la catégorie adultes.



L'Association *la Note Buissonnière*



L'association "la Note Buissonnière" s'est constituée à Taden il y a 6 ans... Elle s'est donnée pour objet la sauvegarde et la diffusion de la musique à danser du pays gallo, au son des instruments traditionnels comme le violon, l'accordéon ou la clarinette.

L'association rassemble des musiciens amateurs de tous niveaux à l'occasion de rencontres et de manifestations à Taden et dans le Pays de Dinan.

Ainsi, au cours de l'année, des rendez-vous réguliers dans une salle prêtée par la mairie permettent les répétitions pour parfaire un répertoire commun. Ponctuellement, des soirées à thème

(soirée "mazurkas" ou "avant-deux" du nom des danses) sont organisées à la salle Neuville. Ces soirées sont progressivement ouvertes aux danseurs venus de l'extérieur et sont l'occasion de jouer "grandeur nature"

À l'automne, l'association organise son fest-noz annuel à Trélat, rendez-vous festif autour de la musique et de la danse. Y sont invités des groupes bien connus, comme le "Jâze à la mode" ou "Terti-tertan", qui ont conquis leur public, ravi de les entendre de nouveau à cette occasion.

L'association répond également à des demandes d'animations émanant

d'autres associations locales, comme tout dernièrement "Très La Vie", jeune association tadennaise qui vient d'organiser son premier marché du terroir.

Concernant les événements à venir, notons deux prochains rendez-vous :

- **le 21 juin après-midi**, dans le cadre de la fête de la musique, une randonnée chantée ouverte à tous, (rdv 14h au manoir de la Grand-cour).
- **le 31 octobre**, le fest-noz annuel de l'association à Trélat (à partir de 21h).

Contact :

Association la note buissonnière.
Ronan Chaussepied, président.

e-mail :
lanotebuissonniere@lavache.com.

Blog : Lanote22.canalblog.com.



L'association est présente régulièrement à la salle du Courtil le lundi de 14h00 à 16h00 puis de 19h30 à 21h30.

La vie de nos ÉCOLES



L'École des Forges - Trélat

Au cours du premier semestre 2015 les projets sont multiples à l'École des Forges.

Outre les activités EPS hebdomadaires programmées par les enseignants, les élèves de CP/ CE1/ CE2 vont à la piscine de Léhon le mardi après-midi et M. F. Bouyer, animateur sportif à Dinan Communauté, intervient pour les activités lutte et course d'orientation.

Cette année, le jardin mis à disposition par M. Goupil en face de l'école est de nouveau investi par les élèves dans des activités diverses en lien avec les programmes de SVT et découverte du Monde. C'est également dans ce cadre que, depuis fin mars, un animateur de la Maison de la Rance intervient autour du thème " Le Jardin m'a dit "

Des sorties pédagogiques sont prévues au cours du mois de mai au Bois Joli, Pleurtuit et à l'Abbaye de Beauport pour les élèves du cycle 3 dans le cadre de leur programme d'Histoire.

À la découverte du **Gamelan**

Dans le cadre des activités musicales proposées à l'école des Forges, les interventions de l'animatrice du kiosque ont porté sur un projet autour du Gamelan (ensemble de percussions asiatiques accompagnant la présentation d'un théâtre d'ombres) et développé par les élèves de Mme Guinard.

Nos apprentis musiciens de la classe de CM1-CM2 se sont lancés à la découverte de l'univers du théâtre d'ombres indonésien. Ils

ont fabriqué des marionnettes et adapté un conte de Bali. Avec Bruyère, intervenante au Kiosque, les enfants ont appris à manipuler le gamelan (ensemble de percussions) qui accompagne le théâtre d'ombres. Le 31 janvier dernier, ils ont eu la fierté de présenter leur spectacle au théâtre des Jacobins ! Bravo à eux !



Le Voyage de la famille **ROUÉ...**



Dans le précédent bulletin municipal nous avons présenté la famille ROUÉ de Taden et leur périple en Atlantique Nord à bord de leur bateau " Anao " .

Les élèves de la classe de CE2-CM1 de M. Joan suivent régulièrement le voyage de la famille Roué à travers notamment la consultation de leur site : ANAO2014. (cf. photo)

Ils y montrent à chaque fois un grand intérêt et manifestent leur enthousiasme lors de chaque consultation en classe.

C'est aussi l'occasion de développer de nombreuses activités en lien avec cette belle aventure, en géographie bien sûr, mais aussi en rédaction, en histoire ou encore en sciences.

Nul doute qu'ils auront beaucoup de questions à poser à Maël (scolarisé à l'école des Forges) lorsqu'il sera de retour en métropole au cours de l'été 2015.

L'École du Moulin, une jolie classe pour les élèves de Moyenne Section



l'espace utile aux élèves et des couleurs murales adaptées aux enfants : cloison de couloir abattue, réfection du sol, peintures.

Les agents techniques ont pu alors procéder au transfert du mobilier de la

Comme cela était prévu, le Jardin d'Enfants a déménagé au cours des vacances de Noël laissant ainsi disponible la classe pour y installer les élèves de Moyenne Section. Pour rappel cette classe occupait depuis la rentrée la salle de motricité de l'école (cf bulletin municipal Novembre 2014).

Quelques travaux d'aménagement étaient nécessaires pour redonner

la salle de motricité à la nouvelle classe le mercredi 21 janvier 2015. Merci à eux pour leur efficacité et leurs compétences pour assurer ce déménagement.

Depuis cette date, Mme Cuvelier - enseignante, Emilie - Atsem et les 26 élèves de Moyenne Section savourent de travailler chaque jour dans ces locaux spacieux et colorés.



L'A.L.S.H. de Taden

Installé depuis 2008 sur la commune, l'accueil de Loisirs "à l'Abord'âges" situé au 2, Chemin de la Crèche à TADEN (près du Val Doré) accueille les enfants de 3 à 12 ans et leur propose des activités adaptées à leur âge et correspondant à leurs attentes.

Il est ouvert le mercredi, le samedi, les vacances scolaires et les mois de juillet / août sur des horaires atypiques (5 h / 22 h 30) selon les disponibilités.

Comme chaque été, des séjours Ados et Mini-Séjours sont organisés sur des thèmes différents :

- Équitation, natation et accrobranches pour les 6/8 ans.
- Complexe aquatique, accrobranches, équitation, découverte de la pêche à pied et circuit de moto-cross pour les 9/12 ans.

- Rafting, Hot Dog en stade d'eaux vives pour les 13/16 ans.

Pour avoir toutes les précisions utiles sur ces séjours, vous pouvez prendre contact avec le centre aéré "à l'Abord'âges" au 02 96 39 16 59 auprès de Albane, Directrice de l'ALSH.



Portes ouvertes à l'école maternelle du Moulin

L'école Maternelle du Moulin située au 2 Rue Montpertuis au Bourg de TADEN organise une matinée "Portes Ouvertes" **Le samedi 13 juin 2015 de 10 h à 12 h.**

C'est l'occasion pour les parents qui le souhaitent de venir visiter les locaux de l'école Maternelle. Ils seront accueillis par les enseignantes qui pourront répondre à leurs questions.

Rentrée scolaire Septembre 2015, les inscriptions sont ouvertes :

Inscrivez vos enfants dès maintenant.

Les parents des enfants nés en 2012 ou les nouveaux arrivants sont invités à venir inscrire leurs enfants auprès de la Mairie. Les inscriptions faites au plus tôt permettent d'anticiper au mieux les effectifs de la rentrée scolaire 2015-2016.

Il faut vous présenter à la Mairie avec :

- Le livret de famille
- Le carnet de santé de votre enfant
- Un certificat de radiation, pour les enfants qui arrivent d'une autre école

Inscription auprès de la Mairie aux heures d'ouverture.

Tél. 02 96 87 63 50

La Rentrée scolaire 2015 / 2016 est actuellement prévue Le mardi 1^{er} septembre 2015.

La fête des écoles

La traditionnelle fête des écoles se déroulera comme l'an passé à l'école des Forges au Bourg de Trélat **le Samedi 27 Juin 2015 en après-midi**. L'équipe des

parents de l'Amicale Laïque s'investit tout particulièrement pour que cette fête soit avant tout conviviale et familiale. Nous invitons tous les parents, les enfants ainsi

que l'ensemble de la population à venir applaudir les différentes représentations préparées par les enseignants et animées par les élèves.



LES T.A.P. : Temps d'Activités Périscolaires



Mis en place dans les deux écoles depuis la rentrée scolaire 2014, les T.A.P. se déroulent agréablement pour la satisfaction de tous. Jessy LECUYER poursuit son travail de coordination avec aisance et les animateurs de à L'Abord 'âges proposent de multiples activités sportives, manuelles et culturelles aux enfants.

Comme cela était prévu, Jessy LECUYER a pu entamer une collaboration étroite avec deux associations tadennaises : "Entrez dans la Danse" présidée par M. Claude

LALLARD et le club de Pétanque géré par M. Daniel LABBÉ.

Une vingtaine d'enfants se sont inscrits pour ces activités de découverte dans ces deux disciplines. Devant l'enthousiasme des enfants, l'expérience va être renouvelée. Nous souhaitons solliciter d'autres associations pour la rentrée 2015 / 2016.

Le comité de pilotage des T.A.P. qui se réunit le 21 Mai 2015, va établir un premier bilan basé sur la fréquentation, le choix des activités et les financements au terme de cette année

2014 / 2015. De nouvelles perspectives pourront alors être envisagées pour la prochaine rentrée scolaire.

Vous pouvez trouver toutes les informations sur les T.A.P. sur le site internet de la Mairie de Taden, www.taden.fr . Nous venons régulièrement déposer les plannings, les photos des activités et nous souhaitons favoriser la communication autour des T.A.P. via ce moyen de communication.



Locarmor, nouvelle enseigne

Louer, vendre et réparer...

C'est pour répondre à une forte demande de la clientèle locale que **LOCARMOR**, société familiale bretonne (très fière d'être les deux à la fois), a décidé d'ouvrir une agence fin 2014 sur la commune de Taden dans les anciens locaux SMO sur la zone des Alleux. "Locky, le petit ourson en salopette jaune, mascotte du groupe, vient d'ajuster fièrement sa 23^e épingle sur la carte de Bretagne qui signale les agences de location de matériels pour le bâtiment, les travaux publics et plus largement l'ensemble de l'industrie", explique Tony CARRASQUEIRA, le responsable d'agence.

En 1970, Georges CRENN et Maurice BOUCHÉ, montaient la première agence LOCARMOR à Quimper. Près

de quarante-cinq ans et une génération plus tard, les implantations se sont étendues sur l'ensemble du territoire breton avec 360 emplois à la clé en recrutement local essentiellement.

L'agence de Taden offre tout le panel de services tel qu'on le connaît dans l'ensemble du groupe. Du particulier au professionnel, tout le monde y trouve son compte : taille haies, perceuses, ponceuses à parquet, pelleuseuses, balayeuses industrielles, engins de dégravillonnage, laveurs haute pression, camions nacelles, structures modulaires, groupes électrogènes, etc.

Autres prestations possibles : outre la vente de tous types de matériel, le SAV



est à votre écoute pour la réparation de vos matériels dans ses ateliers de mécanique répartis sur l'ensemble du territoire breton.

Bien que fermé le samedi, LOCARMOR vous offre la possibilité de louer pour le week-end en ne payant parfois que pour une journée. Un autre service méconnu, LOCARMOR est agréé transporteur public tout type de matériel.

Gwenaël PILON, le responsable location, est à votre écoute du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30 sur place ou au 02 96 81 05 05.

Carrosserie Dinannaise



Une page se tourne...

Beaucoup de tadenais le connaissent bien et lui ont fait confiance. Fin 2014 il a fait valoir ses droits à la retraite.

D'abord apprenti en 1969 à Montauban de Bretagne, il est embauché comme salarié dans l'entreprise qui l'a formé jusqu'au licenciement économique en 1978 après une parenthèse en 1974 pour le service militaire. Sans vraiment connaître le chômage, il intègre l'entreprise Le Guen de Dinan, en devient le chef d'atelier carrossier pour en finir le patron 11 ans plus tard en 1989. Rejoint par son épouse qui deviendra la gérante de la **CARROSSERIE DINANNAISE**, courant 1992 Michel BRULÉ décide de

construire un bâtiment neuf dans la zone des Alleux à Taden.

Le 1^{er} juin 2006, madame Brulé se retire pour permettre la vente de l'entreprise à Yves LUCAS, commercial pendant 14 ans chez Opel, formé chez Delourmel Mercedes de Rennes. Michel BRULÉ l'accompagne dans l'aventure en tant que salarié responsable d'atelier jusqu'au 31 décembre 2014. De 1981 à 2009 M. et Mme BRULÉ résidaient à Taden avant d'émigrer vers Quévert.

L'entreprise ayant toujours joui d'une bonne réputation en tant que carrosserie automobile et spécialiste du bris de glace, Yves LUCAS n'a pas souhaité tout remettre en cause, mais

simplement élargir son offre pour s'adapter aux tendances du marché. Régulièrement l'entreprise met un point d'honneur à prendre des stagiaires et à les embaucher en CDI à l'issue de leur formation.

Des particuliers ou des entreprises font appel à la CARROSSERIE DINANNAISE pour peindre des radiateurs pour maisons, des luminaires, des portes avec des couleurs très particulières ou structurées, pour des compléments de décorations de meubles afin d'approcher au plus juste les couleurs existantes. L'atelier est équipé d'une station performante de préparation des peintures sur mesure pour faire face à toutes les demandes.

À l'atelier, on retrouve également, entre autre, la réparation de camping-cars, le réglage des trains avant et arrière avec des équipements spécialisés. Des véhicules de prêt neufs sont mis à disposition des clients lorsque leur véhicule est immobilisé.

Ouvert 12 mois sur 12, la CARROSSERIE DINANNAISE est ouverte du lundi au vendredi dès 7h30, pour permettre aux personnes qui travaillent de s'arrêter au passage, à 12h00 et de 13h30 à 18h30. Tél. 02 96 39 07 02.

Du côté de l'Habitat : des nouveautés



Amélioration de l'Habitat Privé :

Vous souhaitez améliorer votre logement pour lutter contre des charges de chauffage trop lourdes, ou par rapport à une situation de handicap ou de perte de mobilité ? Dinan Communauté, l'Anah, le programme Habiter Mieux (durée du programme 5 ans), poursuivent leur engagement auprès des propriétaires qui souhaitent améliorer ou réhabiliter leur logement.

Les aides comprennent les aides de l'Anah et de Dinan Communauté, pour :

- Améliorer votre résidence principale, en tant que propriétaire occupant : réhabilitation lourde d'un logement en très mauvais état, dégradé, indigne ou insalubre ; travaux d'adaptation au handicap ou à la perte d'autonomie ; travaux permettant des économies d'énergie, afin de réduire les factures ;
- Louer un logement dont vous êtes propriétaire
- Les travaux dans les parties communes des copropriétés.

Pour les propriétaires occupants, les aides sont attribuées, sous conditions de ressources et de nature de travaux. Pour les propriétaires qui souhaitent louer un logement rénové avec ces aides, la contrepartie réside dans la signature d'une convention à loyer maîtrisé, qui fixe notamment des engagements sur le niveau de loyer, et les ressources des futurs locataires.

Conditions générales : le logement doit avoir plus de 15 ans, être occupé à titre de résidence principale. Les travaux ne doivent surtout pas être commencés avant le dépôt du dossier de demande de subventions, et ils doivent être réalisés par des professionnels.

Les mesures d'accompagnement : les Bureaux d'Études CitéMétairie - CDHAT ont été retenus pour apporter tous les conseils et accompagnements aux propriétaires. Il s'agit d'une assistance complète à trois niveaux :

1- Un niveau d'information sur l'ensemble des aides possibles, en fonction de votre projet,

2- Un accompagnement des propriétaires qui sont éligibles à cette action d'amélioration de l'habitat par la réalisation d'études de faisabilité, accompagnement dans la définition du projet, estimations des coûts de travaux, étude des aides possibles, complémentaires à celles de l'Anah et de Dinan Communauté afin d'établir un plan de financement prévisionnel,

3- Le montage de vos dossiers de demandes de subventions (Anah, Dinan Communauté, Caisses de retraite...) et en assurer le suivi.

Vous pouvez venir aux permanences suivantes :

Au siège de Dinan Communauté, 34, rue Bertrand Robidou à Dinan :

- Le 2^e jeudi de chaque mois, de 14h à 17h
- Le 4^e jeudi de chaque mois, de 9h à 12h

Au siège de l'ancienne Communauté de Communes du Pays d'Évran, 6, Place Jean Perrin à Évran :

- Le 3^e jeudi de chaque mois, de 9h à 12h.

Vous ne pouvez pas vous déplacer ? Contactez nos opérateurs au 02 99 28 46 50 , ou par mail : bretagne@cdhat.fr ou opah.dinan.communaute@citemetrie.fr.

Pour le montage des dossiers de demande de subventions, vous allez devoir faire établir des devis. Pour tout devis au-delà de 3 000 €, il est exigé la production d'un second devis, ceci afin que vous puissiez comparer les offres des professionnels quant à votre projet.

L'objectif de cette action est de financer les travaux les plus efficaces possibles, tant à court terme qu'à moyen terme. En outre, ces aides soutiennent, indirectement, nos artisans et professionnels locaux du bâtiment !

Vous êtes jeune ménage, vous souhaitez accéder à la propriété ? Votre budget est contraint et vous incite à vous tourner pour acheter un logement dans le parc ancien ? Il y a des travaux ?

L'achat dans l'ancien avec travaux peut se révéler périlleux. Des mauvaises surprises peuvent compromettre la réalisation effective du projet, et les conditions de vie des accédants à la propriété par ce biais. Conscients des conséquences d'un achat qui peut virer au cauchemar, Dinan Communauté, l'ADIL et le CAUE des Côtes-d'Armor s'associent pour lancer une expérimentation destinée à vous accompagner dans votre projet.

Cinq ménages vont pouvoir bénéficier, à titre expérimental, de cet accompagnement personnalisé, pour leur permettre d'avoir une vision réaliste et objective du bien qu'ils projettent d'acquérir, tant dans la dimension financière que dans la dimension de l'étendue et de la nature des travaux à réaliser.

Vous êtes intéressés par cette expérimentation ? Approchez-vous de nous :

- Dinan Communauté - Service Habitat Stéphanie RAHAIN : 02 96 87 72 71. ou mail : habitat@dinancommunaute.fr.
- ADIL : soit lors des permanences les 2^e et 4^e jeudi de chaque mois, de 9h à 12h, au Centre Social de Dinan, 5 bis, rue Gambetta à Dinan soit par téléphone : 02 96 61 50 46 ou par le biais du formulaire de contact sur le site www.adil22.org.
- CAUE : soit lors des permanences tous les vendredis de 9h à 12h et de 14h à 16h, dans les locaux de l'Unité Territoriale de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (ex-DDE), Promenade de la Fontaine des Eaux à Dinan, soit par téléphone au 02 96 61 51 97 ou par mail : caue22@wanadoo.fr.



La loi ALUR annonce la fin de l’instruction des autorisations d’urbanisme par les services de l’Etat, au 1^{er} juillet 2015. Pour pallier à ce retrait, les maires des 26 communes de Dinan communauté ont décidé de créer un service à l’échelle de l’intercommunalité.

Le maire est compétent pour la signature des autorisations d’urbanisme (**permis de construire, déclaration préalable, certificat d’urbanisme...**), néanmoins ce sont bien les services de l’Etat (DDTM) qui aujourd’hui, instruisent, pour le compte des communes, les demandes déposées par les citoyens. Face à ce retrait, les communes n’ayant pas les compétences techniques en interne, ni les moyens financiers pour reprendre l’instruction, ont décidé de créer un service communautaire à compter de Janvier 2015.

Composé d’une coordinatrice, d’un instructeur et d’une responsable (Fanny Kerjouan) en charge de conseiller les élus en amont sur leur document d’urbanisme (Plan Local d’Urbanisme), ce service est pris en charge intégralement par Dinan Communauté et ne bénéficiera d’aucune subvention. Il restera gratuit pour les communes.

Quels changements pour le citoyen ?

Aucun. **Les mairies sont et restent le lieu de renseignement et de dépôt des demandes d’autorisations.** Le service instruction de Dinan communauté arrive dans un second temps en lien direct avec les mairies.

Si un dossier complexe nécessite une rencontre entre le pétitionnaire et l’instructeur, ce sera suite à une demande de la commune.

Pour mieux comprendre : en quoi consiste l’instruction ?

L’instructeur analyse la conformité des dossiers de permis et autorisations diverses avec les règles d’urbanisme inscrites dans le document d’urbanisme de la commune (PLU, POS) ou la jurisprudence et les servitudes qui s’appliquent à la parcelle concernée par le projet. Il consulte, si cela est nécessaire, l’avis de l’Architecte des Bâtiments de France, EDF, le service assainissement de Dinan communauté...

Le maire reste décisionnaire et signe l’autorisation d’urbanisme.

Vous trouverez sur le site internet de Dinan communauté, l’ensemble des formulaires CERFA nécessaires au dépôt d’un dossier.

La **commission de communication** a le plaisir de vous présenter la 46^e édition du bulletin municipal et tient à remercier les annonceurs qui lui permettent de vous proposer un document toujours de qualité.

PROJETS D’AMENAGEMENTS

Création - Entretien - Élagage
02 96 85 25 18

 David COMBESCOT
 3, Potain 22100 TADEN
 www.combescot-paysagiste.com

AGENCE Olivier GUILLO

ASSURANCES - BANQUE
 Gestion de patrimoine 
 ZC de TADEN - **02 96 39 25 25**
 agence.guillo@axa.fr

Bar du Manoir


Face au Manoir - **02 96 87 08 70**


 www.kerbaty.com
02.96.87.11.97
 contact@kerbaty.com


 Le discount est dans notre nature
CAP RANCE - 02 30 96 15 60


RESEAU PRO
 BOIS & MATÉRIAUX
 ZAC des Alleux - **02 96 85 16 54**
 jerome.braganti@wolseley.fr - www.reseau.pro.fr

LE RELAIS

Le Relais : participez à la valorisation textile

Le Relais, c'est quoi ?

À Taden, nous avons choisi le Relais, car c'est la garantie d'un service de qualité, assuré par des professionnels capitalisant 30 ans d'expérience. À l'origine du développement d'une véritable filière industrielle, le Relais est le seul opérateur à maîtriser toute la chaîne de la valorisation textile en France : il assure 55 % de la collecte textile, gère 14 centres de tri et valorise 90 % des textiles collectés.

En organisant sur notre commune la collecte et la valorisation des TLC*, le Relais nous apporte une solution gratuite, simple et autonome en matière de réduction des déchets ménagers. Il nous aide à répondre aux objectifs de réduction de la production de déchets ménagers.

Choisir le Relais, ce n'est pas seulement choisir un opérateur de collecte. C'est aussi soutenir une entreprise pas comme les autres, engagée dans la lutte contre l'exclusion par la création d'emplois durables pour des personnes en difficulté. En 30 ans, le Relais a créé plus de 2 200 emplois. Il travaille par ailleurs en étroite collaboration avec les associations locales, qui œuvrent comme lui dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

Où trouver les conteneurs ?

2 containers vont être déposés par le Relais, 1 à Taden et 1 à Trélat, proche des 2 cimetières.

Comment donner ?

Vous pouvez déposer dans les conteneurs du Relais de petits sacs, remplis de vêtements et linge de maison, chaussures, petite maroquinerie (sacs à main, ceintures).

Afin de préserver la qualité de vos dons et leur assurer une seconde vie, nous vous remercions de respecter quelques consignes :

- Utiliser des sacs de 50 Litres maximum (afin qu'ils puissent entrer dans les conteneurs).
- Veiller à toujours bien fermer ces sacs (pour ne pas qu'ils se salissent, ne pas déposer les vêtements en vrac ou dans des cartons).

- Donner des vêtements propres et secs. Les vêtements souillés (peinture, graisse...), mouillés et moisis ne sont pas recyclables.
- Attacher les chaussures par paires.
- Si possible, séparer le textile des chaussures et de la maroquinerie.
- Si le conteneur est plein, ne pas déposer les sacs par terre car ils risquent d'être volés ou abîmés. Appeler au numéro indiqué sur la borne.

Pas de recyclage matière possible pour les K-way, les cirés, les chaussures, la petite maroquinerie et les jouets. Ils doivent être en bon état ou facilement réparables.

Pour de grandes quantités, ils peuvent se déplacer à domicile.

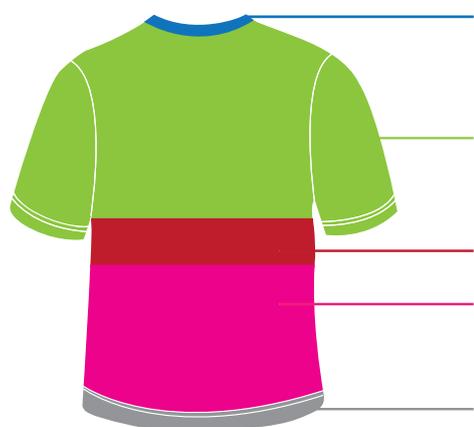
Que deviennent vos dons ?

Une valorisation de vos vêtements à 97%

Grâce à vos dons, le Relais récupère chaque semaine plus de 1 800 tonnes



de textiles, ce qui représente 55 % de la collecte en France. Ces textiles sont acheminés vers 14 centres de tri, pour connaître différents sorts selon leur état et leur qualité :



- Les textiles utilisables en l'état sont revendus à bas prix dans les 73 boutiques Ding Fring du Relais ou destinés à l'export.

6 % Boutiques Ding Fring

55 % Export

10 % Chiffons d'essuyage

26 % Fabrication de matières premières (dont l'isolant Métisse)

3 % Déchets

- Les textiles qui ne peuvent plus être portés sont recyclés par le Relais dans le cadre de la production de chiffons d'essuyage pour l'industrie, ou pour la fabrication de matières à partir desquelles est notamment fabriqué l'isolant Métisse.

- La matière non valorisée représente 3 % des volumes collectés, dont la majeure partie sera utilisée en valorisation énergétique.

Nous comptons sur vous, pour utiliser ce service mis à votre disposition, en déposant tous les vêtements qui encombrant vos armoires et dont vous n'avez plus l'utilité et ainsi, permettre une revalorisation et la pérennité d'emplois sociaux.

Le fléau des chenilles processionnaires



Pour mieux lutter contre elles, il convient de connaître leur cycle biologique.

Durant l'été, les papillons femelles déposent sur les branches de pins leurs œufs (jusqu'à 300 par femelle). Ces œufs éclosent au bout de cinq à six semaines pour donner des chenilles qui se nourrissent en s'attaquant aux aiguilles fraîches. En automne, au quatrième stade larvaire, elles construisent un abri en soie dans lequel elles vont passer l'hiver. Ces nids sont aisément repérables car ils ressemblent à des sortes de "barbes à papa". Au printemps, sous la conduite d'une femelle, les chenilles quittent leur nid en procession. Elles vont s'enfouir sous terre (5 à 20 cm) pour se transformer en chrysalides. Il peut s'écouler plusieurs années avant que le papillon adulte ne sorte de terre. Mâles et

femelles s'accouplent : le mâle meurt un ou deux jours après, tandis que la femelle lui survit quelques heures, le temps de pondre ses œufs.

Les chenilles processionnaires ne font pas seulement des dégâts sur les pins, elles peuvent aussi nuire à notre santé. Ce ne sont pas leurs longues soies mais leurs milliers de poils minuscules qui, disséminés dans l'air, ont un fort pouvoir urticant. De fortes réactions allergiques (démangeaisons, voire œdèmes, troubles oculaires ou respiratoires) sont à noter chez certaines personnes. Quant aux animaux domestiques, ils sont également vulnérables : un chien ou un chat peut développer, s'il n'est pas soigné rapidement, une nécrose de la langue après s'être léché.

La lutte contre la chenille processionnaire est longue. Et il convient de s'attaquer à l'animal aux trois stades de sa transformation.

1- Un nichoir à mésanges sera parfait dans le jardin. Les oiseaux en général ne mangent pas les chenilles à cause de leurs poils et de leur goût. Seuls le coucou et la mésange y sont insensibles.

2- Il est important d'empêcher les chenilles d'aller s'enfouir dans le sol. Un collier écopiège à chenilles placé sur le tronc y contribuera.

3- Il convient également d'empêcher les papillons de s'accoupler. Les pièges à base de phéromones sont faits pour cela. Attirés, les papillons mâles volent autour de la capsule qui émet l'odeur du papillon femelle. Épuisés, ils finissent par tomber dans l'entonnoir ou se collent sur la plaque de glu (en fonction du type de piège).

Tous ces produits sont en vente sur internet ou en magasin. On peut également faire appel à un spécialiste qui saura parfaitement placer les écopièges. Quelques conseils pour terminer : Il faut cesser de nourrir les mésanges dès février pour qu'affamées, elles se jettent sur les chenilles ; le collier anti-chenilles est à installer avant fin mars et le piège à phéromone de mai à fin août.

En conclusion : prenez les bonnes mesures pour protéger vos pins et ceux de vos voisins et soyez persévérant car la chrysalide peut attendre 4 ou 5 ans avant de se transformer en papillon!



Comment confectionner un piège à frelons asiatiques ?

L'historique du frelon asiatique



C'est en 2004, dans un chargement de poteries chinoises, qu'aurait été importée en France, la première reine frelon asiatique (Vespa Velutina). Depuis l'insecte a prospéré à la vitesse grand V sur notre territoire, dont le climat est comparable à celui de sa terre d'origine, située entre le nord de l'Inde et la Chine. En seulement 10 ans, il a colonisé 70% de la France.

Ce frelon fait festin des abeilles, déjà menacées d'extinction. Pour se nourrir, *Vespa Velutina* se place en vol stationnaire devant la ruche et attaque les abeilles en les décapitant avec ses mandibules avant de les emporter dans son nid pour nourrir ses larves. Une dizaine de ces insectes suffit à anéantir une ruche. Ce frelon s'en prend également aux autres insectes pollinisateurs, ce qui constitue **une véritable catastrophe pour les écosystèmes**. D'autant qu'avec son dard capable de traverser une épaisseur de

6 mm, cette espèce est agressive envers l'homme : ses piqûres sont très douloureuses et, suffisamment nombreuses, elles peuvent être mortelles.

Comment reconnaître ce frelon ?

Long d'environ 3 cm, *Vespa Velutina* est un peu plus petit que le frelon commun (*Vespa Crabro*). Il s'en distingue aussi par sa coloration brun-noir, le bout de ses pattes jaunes et ses ailes fumées.

Un nid = 150 nouvelles reines fondatrices.

Première recommandation : Si vous découvrez un nid, ne vous en n'approchez pas à moins de 5 mètres et signalez-le à votre mairie laquelle fera appel au service spécialisé de Dinan Communauté.

Le nid sphérique fait généralement la taille d'un ballon de football mais il peut atteindre 1 mètre de diamètre. On peut en trouver partout : dans les cavités souterraines, sous les toits, dans les greniers, dans les buissons à hauteur d'homme, sur des façades de maisons ou encore dans des arbres à plus de 20 mètres de hauteur.

La "femelle fondatrice" du frelon asiatique naît à l'automne. Aux premiers gels, elle quitte le nid pour trouver une cachette où



hiberner. Le reste de la colonie est alors abandonnée et succombe. **Aux premiers redoux, vers la mi-février, la reine s'éveille et s'envole en quête de sucres énergisants afin de reprendre des forces pour bâtir un nouveau nid et y pondre.** Durant 45 jours (entre le 15 Février et le 1^{er} Mai), elle est seule à s'occuper de ses larves. C'est à ce moment là qu'il faut la piéger. Car si rien n'est fait, au moins 150 nouvelles reines s'envoleront de chaque nid à l'automne. Et le cycle recommencera.

Mobilisation citoyenne.

Pour l'enrayer, une mobilisation citoyenne est en cours, bien que les médias nationaux aient encore peu abordé le sujet. Des réunions, ateliers et appels à volontaires ont eu lieu ces dernières semaines dans de nombreuses communes. **L'Objectif : Installer des pièges dans des endroits ensoleillés, si possible, à proximité de points d'eau.** Le tout - et c'est la difficulté principale - en rendant ces pièges sélectifs afin de ne pas nuire aux autres insectes.

A vous de jouer ! Voici un modèle de piège avec piste d'atterrissage plus adaptée au vol rectiligne des frelons.

Un piège à frelons asiatiques

Matériaux et matériels nécessaires pour créer un piège sélectif à frelons asiatiques.

Deux **bouteilles PVC** à eau de section carrée (plus rigides que les rondes). Un mètre de **fil cuivre électrique**.

Un feutre, un cutter, une paire de ciseaux, une pince coupante, un petit chalumeau pour chauffer, une pointe à bois (perçage des trous), une pince pour tenir la pointe chauffée, un mètre.

Mélange suffisant pour quatre pièges :

- 25 cl de bière brune
- 1 verre de vin blanc sec
- 3 c. à soupe sirop cassis (ou fruit rouge)

Fabrication.

Procéder dans cet ordre pour une bonne stabilité.

• Avec une pointe acier diamètre 3 mm tenue par pinces, chauffée au chalumeau, percer une cinquantaine de trous dans le fond de la bouteille n°1 (trous diamètre 3 ou 4 mm).

• Couper cette bouteille n°1 (cutter pour début, ciseaux pour terminer) à 22 cm du fond que vous venez de percer (B).

• Garder le reste de la bouteille n°1 pour créer l'entonnoir supérieur (h = 9 cm) (C)

• Couper la bouteille n°2 à 13 cm du fond puis à 6 cm du goulot. Vous aurez, ainsi, la partie basse de 13 cm (A) la partie médiane de 12 cm (D) pour créer le "parapluie" et la partie goulot de 6 cm (à jeter).

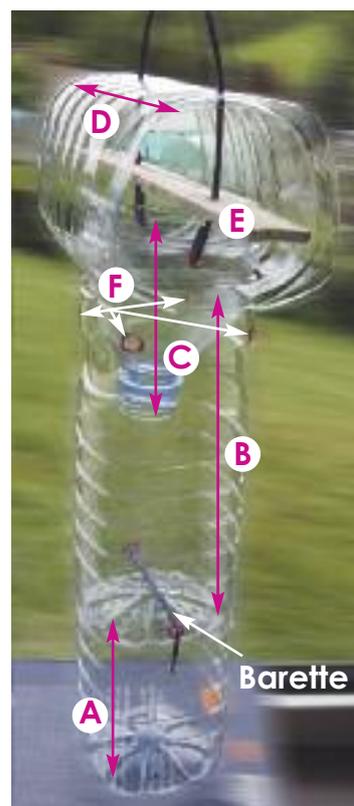
• Monter le piège en commençant par la pièce du bas (A).

• Emboîter la partie (fond troué) (B) dans (A) de 2 cm.

• Une fois emboîté, percer au "fer rouge" et positionner une "barrette" (fil électrique) pour éviter tout déboîtement.

• Emboîter l'entonnoir (C) dans (B), percer au "fer rouge" et positionner une "barrette" pour éviter tout déboîtement. Percer au "fer rouge" en partie haute de (B), dans les angles, des trous D 6 mm (4F), ceux-ci permettront aux insectes plus petits que les frelons de s'échapper (sélectif).

• Utiliser la partie (D) tel que la photo ci-contre, pour créer un "parapluie" afin de ne pas noyer (pluie) le mélange de la partie (A). Adaptez ou changez la "barrette" (E) pour mettre en place une petite planchette qui facilitera l'atterrissage des frelons (voir photo), accrocher le piège monté à une hauteur mini de 1,50 m.



Les 13 et 14 juin 2015, **des jardins au naturel** ouvrent leurs portes près de chez vous !



Des jardins à visiter et des jardiniers à rencontrer !

Nombreux sont les jardiniers qui s'engagent dans cette démarche "zéro pesticide".

L'opération invite les curieux à aller à leur rencontre dans les jardins proches de chez eux. Ainsi, dans un cadre d'accueil convivial, le public échangera sur les pratiques, les trucs et astuces du jardinage au naturel.

Comment lutter contre les pucerons dans ses rosiers ? Comment entretenir ses allées sans désherbant ? Comment favoriser la biodiversité à l'échelle de mon jardin ?

Des questions qui trouveront réponse dans les jardins les 13 et 14 juin 2015 !



Informations pratiques :

- Entrée gratuite
- Ouverture samedi 13 et dimanche 14 juin 2015
- Liste des jardins : www.bienvenuedansmonjardinbretagne.org avec l'adresse, les horaires d'ouverture, les spécificités et les animations proposées, ou par téléphone : 02 99 30 78 21. Permanences téléphoniques au : 02 99 30 78 21 du lundi au vendredi : 9h-12h30 et 14h-17h Permanences exceptionnelles samedi 15 juin (9h-17h) et dimanche 16 juin (9h-16h)

Pour rappel, les jardiniers vous ouvrent leur espace privé, merci de respecter les lieux et les horaires d'ouverture (variables pour chaque jardin)

Infos sur : www.jardineraunaturel.org ou www.paystouristiquedinan.com

En Bretagne, tous les 2 ans, les acteurs du tourisme, de l'environnement et du jardinage se mobilisent pour promouvoir les solutions de jardinage au naturel, c'est-à-dire sans pesticides ni engrais chimiques.

Bienvenue dans mon jardin...

Les 13 et 14 juin 2015, Bienvenue dans mon jardin en Bretagne met à l'honneur des jardiniers amateurs respectueux de leur environnement. Plus de 150 jardins ouvrent gratuitement leurs portes dans toute la Bretagne pour échanger sur des techniques qui permettent d'avoir un beau jardin sans pour autant utiliser des produits dangereux pour la santé et l'environnement.

... au naturel !

Pollution des eaux par les pesticides, perte de biodiversité, accroissement de la production de déchets verts, problèmes de santé publique... Autant de bonnes raisons qui poussent les acteurs* du jardinage, de l'environnement et du tourisme à promouvoir les solutions de jardinage au naturel : paillage, compostage, récupération d'eau de pluie, accueil des auxiliaires...

* La coordination des Jardiniers de Bretagne, la Maison de la Consommation et de l'Environnement, le Conseil Général des Côtes-d'Armor, les pays touristiques des Côtes-d'Armor, le Comité départemental du tourisme du Morbihan, la Maison de l'Agriculture Bio 29, l'association des Communes du patrimoine rural de Bretagne et les bassins versants de Bretagne.

Pour tous renseignements, contacter :

Pays touristique de Dinan - 5 rue Gambetta - 22100 Dinan - 02 96 39 62 64



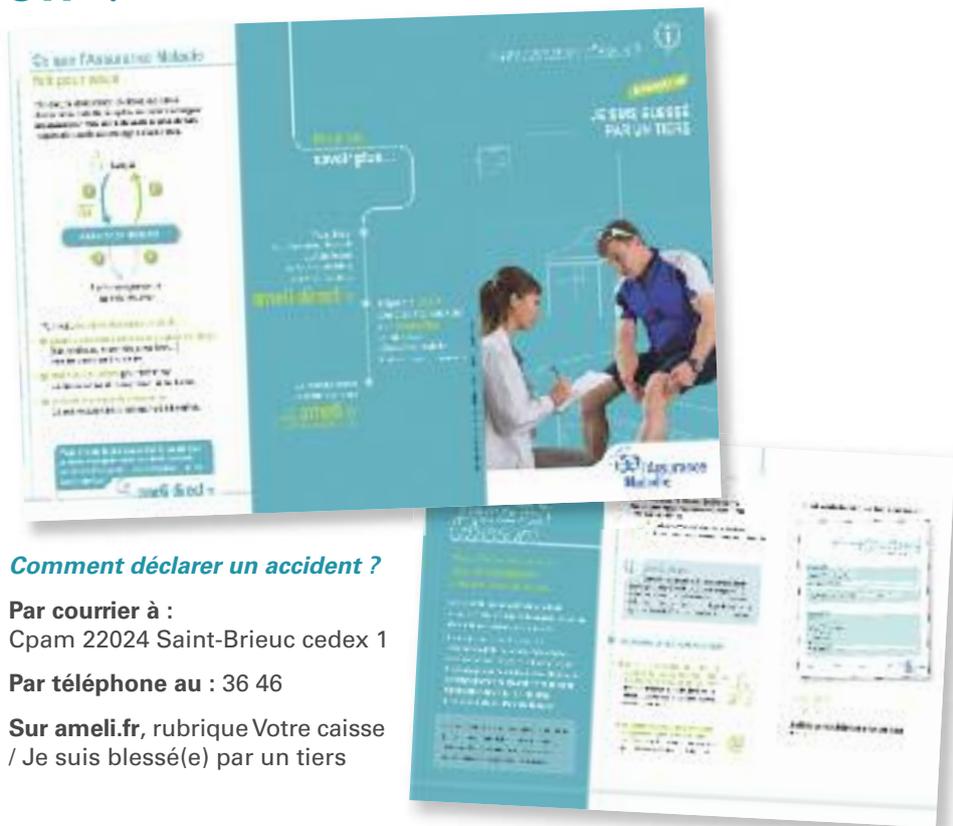
Victime d'un **accident** ou d'une **agression** ?

Vous avez été mordu par un chien, blessé dans un accident de la route ou lors d'une agression, vous avez été percuté par un skieur pendant les vacances, vous avez été victime d'un accident médical, vous êtes tombé sur le sol glissant d'un magasin...

Pensez à en informer votre caisse d'assurance maladie et votre médecin traitant !

Pourquoi ? La Cpm va prendre contact avec le responsable de l'accident et sa compagnie d'assurance pour se faire rembourser des frais engagés pour vous soigner. Cela ne changera rien pour vous, vous serez remboursé comme d'habitude.

En quoi est-ce important ? En informant votre Cpm, vous faites un geste simple, utile et citoyen pour éviter à notre système de santé de supporter des frais qui ne lui incombent pas. C'est aussi cela être un assuré responsable et solidaire !



Comment déclarer un accident ?

Par courrier à :
Cpm 22024 Saint-Brieuc cedex 1

Par téléphone au : 36 46

Sur ameli.fr, rubrique Votre caisse / Je suis blessé(e) par un tiers

Dépannage informatique



Passionné d'informatique depuis sa jeunesse, Ludovic SANDJAKIAN, vous propose un dépannage informatique, allant de la récupération de données à l'optimisation de performances en passant par le branchement de box.

Aujourd'hui, nous sommes tous confrontés à un ordinateur qui ne démarre pas ou devient lent, un logiciel qui refuse de s'installer, des virus, un navigateur rempli de publicités, une connexion internet qui ne se lance pas...

Pour tous ces problèmes, Ludovic SANDJAKIAN à la tête de la Société " **Dépannage informatique 22** " est à vos côtés et vous propose une

assistance informatique à domicile pour les particuliers Tadennais ou sur site pour les artisans-commerçants-PME basée sur la commune.

Il intervient dans les 24 heures maxi dans la plupart des cas.

Une intervention de qualité au juste prix

Dépannage informatique 22 n'est pas assujéti à la TVA et ne la facture donc pas à ses clients, ce qui fait 20 % d'économie sur le prix total de chaque prestation !

De plus, **Dépannage informatique 22 est agréé " Services à la personne "** (N° agrément : SAP-531379451), nos clients particuliers bénéficient de 50 % de réduction ou de crédit d'impôt sur les sommes engagées au titre des prestations informatiques à domicile.

Les services de Dépannage informatique 22

- Dépannage informatique à domicile
- Maintenance informatique à domicile

- Suppression de Virus, Spywares, logiciels espions, publicités, ...
- Installation internet
- Installation d'un ordinateur ou de périphériques
- Restauration ou Réinstallation du système d'exploitation
- Sauvegarde/Récupération de données
- Cours informatique à domicile

Pour contacter Ludovic :

Tél. 06 51 03 56 34,

par courriel :
contact@depannageinformatique22.fr

ou sur le site :
www.depannageinformatique22.fr via un formulaire à compléter



Steredenn, un pôle d'accueil et d'écoute

L'Espace Femmes du Pays de Dinan, une des activités de l'association Steredenn, fonctionne depuis plus de 10 ans et il représente un véritable lieu de ressource pour les femmes du Pays.

C'est un espace d'accueil, d'écoute, d'accompagnement, agissant dans le champ professionnel, qui permet une information et une orientation au plus près des préoccupations et des difficultés rencontrées par les femmes sur ce territoire.

Lieu ouvert à toutes et à tous, l'espace Femmes propose différents ateliers visant à améliorer l'autonomie et le lien social (initiation à l'informatique, à internet, communication, estime de soi...) ainsi que des débats thématiques, ceci dans un cadre de mixité sociale et en favorisant les liens intergénérationnels.

Point Information de la Maison de la Formation Professionnelle, l'espace Femmes est un lieu de première information pour les problématiques d'orientation, de formation, de validation des acquis de l'expérience et d'emploi.

L'Espace Femmes, c'est aussi une réponse de proximité à la problématique des violences puisqu'il prend en charge :

- 1 accueil pour les victimes de violences conjugales,
- 1 accueil pour les victimes de violences sexuelles et leurs proches.

Ces 2 accueils, pour une problématique qui concerne toutes les couches de la population du Pays de Dinan, permettent aux

victimes de venir s'exprimer sur les violences qu'elles vivent et d'être accompagnées dans leurs démarches pour sortir de cette situation.

Ce travail se réalise en partenariat avec les services de gendarmerie, la justice, les services sociaux, le secteur médical...

L'Espace Femmes du Pays de Dinan est un « outil » qui permet aux femmes de trouver des solutions à leurs problèmes et d'être accompagnées dans leurs démarches et aux partenaires d'orienter des personnes qui ont à résoudre un certain nombre de difficultés.

➤ Accueil pour les victimes de violences

Si vous êtes confrontés à la violence, ne restez pas seule.

Allez les rencontrer pour trouver le soutien nécessaire afin de faire évoluer votre situation, à votre rythme.

L'Espace Femmes du Pays de Dinan est un lieu d'accueil d'écoute, d'information et d'orientation qui saura vous accueillir et prendre du temps avec vous.

Vous y trouverez écoute, compréhension et soutien et des personnes qualifiées vous aideront dans vos démarches.

Si ne vous est pas possible de vous déplacer, prenez contact par téléphone ou par mail et ils vous recontacteront.

➤ Accueil pour les victimes de violences conjugales : Annie OLLAGNIER

Espace Steredenn
Espace Femmes du Pays de Dinan
1 route de Dinard – 22100 DINAN

Annie OLLAGNIER – 02 96 85 60 02 (ligne directe)
Les lundis, mardis, jeudi et vendredis de 10h00 à 16h00 (avec ou sans rendez-vous).

mail : annie.espacefemmes@steredenn.org

➤ Accueil pour les victimes de violences sexuelles et leurs proches : Christiana BAPTISTE

Espace Steredenn
Espace Femmes du Pays de Dinan
1 route de Dinard – 22100 DINAN

Christiana BAPTISTE – 02 96 85 60 05 (ligne directe)
Les jeudis de 10h00 à 12h00 et les vendredis de 14h00 à 16h00 (avec ou sans rendez-vous).

mail : christiana.espacefemmes@steredenn.org

**Vous pouvez aussi contacter l'accueil de l'Espace Femmes, aux heures d'ouverture.
Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 au 02 96 85 60 01 (standard).
Espace Steredenn -1 route de Dinard - 22100 Dinan**

Plan d'action de l'eau



Du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015, les habitants du bassin Loire - Bretagne sont invités à donner leur avis sur deux plans d'actions pour l'eau : la stratégie de reconquête de la qualité de l'eau à travers le projet de SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) et la stratégie de

gestion des risques d'inondation à travers le PGRI (Projet de Plan de Gestion des Risques d'Inondation du Bassin Loire-Bretagne). À l'échelle des sous-régions marines, ils sont également consultés sur les plans d'action pour le milieu marin.

En allant sur le site <http://www.prenons-soin-de-leau.fr/> vous aurez la possibilité de vous documenter et de donner votre avis en ligne.

À consulter su Youtube, une vidéo de sensibilisation :

<https://www.youtube.com/watch?v=8OrPmQ8xYMg&list=UUR3NT5A1eqYenR3sZHD8m0w>

Préserver sa qualité, protéger les milieux aquatiques, la partager, faire face aux inondations, agir et gérer l'eau ensemble... Quelles actions pouvons-nous mettre en place pour la protéger ? Découvrez ce que propose le plan de reconquête de la qualité des eaux du bassin Loire-Bretagne pour les années 2016 à 2021.

http://www.eau-loire-bretagne.fr/sdage/sdage_2016_2021/consultation_2014_2015

La MARINE pourquoi pas ?



Le rôle du CIRFA

Le CIRFA, c'est le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées pour les 3 armées (terre, mer, air).

C'est le lieu de rencontre entre vous et des marins issus des forces qui seront en mesure de vous accompagner. Le CIRFA est un pôle d'information et d'engagement, destiné à vous aider dans la construction de votre projet professionnel au sein de leur institution.

Votre conseiller vous accompagnera pendant toutes les étapes du " circuit de recrutement " Il est le lien entre la Marine et vous pendant tout le processus.

Prenez Contact avec le CIRFA le plus proche de chez vous, Saint Briec ou Dinan.

Si vous ne pouvez pas vous y rendre, ou que c'est trop loin, les conseillers en recrutement vous accueillent lors de leurs différentes permanences, dans des communes sans CIRFA. La liste des permanences sera disponible une fois votre code postal saisi sur www.etremarin.fr

Vous êtes intéressé par une carrière ? Alors allez pousser la porte du CIRFA !

La Marine recrute et forme 3000 personnes :

- de 16 à 29 ans
- de sans diplôme à Bac+5
- premier contrat de 1 à 10 ans...

**Renseignez vous au CIRFA, 4 bd Chamer - Saint-Briec
02 96 01 58 08**

(permanences à Dinan, Lamballe, Loudéac, Rostrenen, Guingamp, Paimpol, Lannion)

L'association **EPAL** recrute

L'Association EPAL, bureau de Rennes, recrute pour des séjours vacances adaptées, des animateurs prêts à s'investir dans l'encadrement de projets proposés à des adultes et mineurs en situation de handicap.

150 séjours de 7 à 15 vacanciers + 2 à 5 accompagnateurs, pour 2, 3 ou 4 semaines, essentiellement au mois d'août. 300 postes à pourvoir avec ou sans BAFA.

Conditions :

- Motivation pour s'investir sur ce type de projet, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social souhaitable mais débutants acceptés.
- Obligation de suivre une formation gratuite (2 samedis et 1 week-end)

Pour plus de renseignement et postuler :

www.epal.asso.fr

Ou adresser un courrier (+CV) :

Association Epal
Noémie Lelievre
21 rue de Chatillon
35000 RENNES
02 99 27 67 30

A bientôt

VIE PRATIQUE

Trois déchèteries à votre service

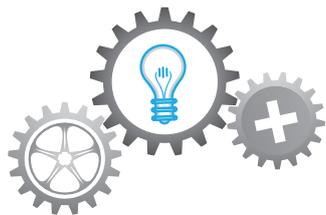


JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES

Les déchèteries	Jours d'ouverture	Horaires des déchèteries
Déchèterie de Quévert Les Landes Fleuries Rue Auguste Pavie Quévert Tél. 02 96 87 51 37	Lundi Mercredi Jeudi Vendredi Samedi	8h45 / 12h30 14h00 / 17h45
Déchèterie de Saint Hélien Conillé Tél. 02 96 88 23 22	Lundi Mardi Vendredi Samedi	
Déchèterie d'Évran ZA - d'Évran Tél. 02 96 27 46 35	Lundi	14h / 17h45
	Mercredi	14h / 17h45
	Jeudi Vendredi Samedi	8h45 / 12h30 14h00 / 17h45

Les déchèteries sont fermées le dimanche et les jours fériés.

Informations complémentaires : Mairie de Taden au 02 96 87 63 50 - Dinan Communauté au 02 96 87 14 14



FICHE *Pratique*

Le *citron* malin

Un petit fruit bien pratique. Si on a un citron, on a tout ! Il est écologique, économique, décoratif et apporte de la lumière et de la gaieté dans votre cuisine. Il est 100% naturel, la planète vous en remerciera et votre porte-monnaie aussi. On le recommande contre un large éventail de maladies hivernales de tous types, car il lutte efficacement contre les infections. C'est le roi de la vitamine C, pourquoi s'en priver ? 2 citrons pressés assurent le quota journalier. C'est un remède de choix, il a aussi beaucoup de valeurs nutritionnelles.



👉 **Une maison toute propre grâce au citron.**

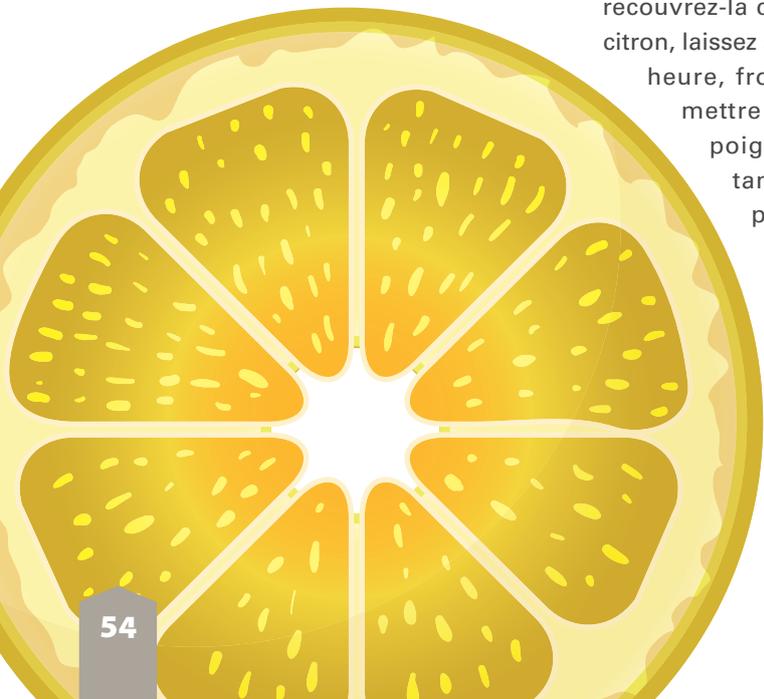
C'est un nettoyant universel, il permet de nettoyer et de récupérer de nombreux matériaux. C'est un

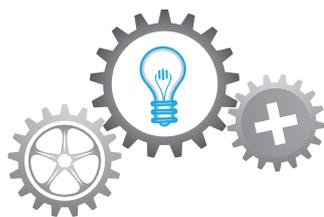
détartrant multi-usages, il suffit de passer un demi citron directement sur les parties entartrées, puis de rincer, vous verrez par la même occasion disparaître les coulures de calcaire. C'est l'arme absolue pour éliminer les taches de rouille sur le carrelage : recouvrez-la de gros sel et de jus de citron, laissez agir pendant une bonne heure, frottez puis rincez. Pour mettre un terme aux cols et poignets qui noircissent, tamponnez ces zones à problèmes avec un linge imbibé d'un mélange à parts égales de liquide vaisselle, d'ammoniaque, de jus de citron et d'eau.

Rincez, séchez.

Pour les taches de beurre et de gras, on obtient de bons résultats en versant du citron chauffé directement sur le tissu, frottez, lavez, puis rincez. Si vous avez fait une tache d'encre, pas de panique : appliquez du jus de citron pur directement dessus. Pour enlever une tache de cambouis, placez un citron coupé en deux sous le tissu et passez le fer à repasser par-dessus, la tache partira d'elle-même.

Voici votre nouveau répulsif et insecticide 100 % naturel, il suffit de placer des rondelles ou quelques gouttes de citron sur le passage des intrus. Vous pouvez éloigner les fourmis en plaçant vos pelures de citron aux endroits stratégiques.





FICHE *Recette*

La tarte au *citron*

La recette de **Martine B.**

↘ Coût de la recette :

€ € €

↘ Niveau de difficulté :



↘ Temps de préparation :

🕒 15 min

↘ Temps de cuisson :

🕒 35 min



↘ Ingrédients

Pour 6 personnes :

- 1 pâte brisée
- 2 citrons
- 40 g de maïzena
- 500 g de fromage blanc à 0% de mg
- 150 g de crème épaisse à 15% de mg
- 80 g de sucre roux
- 80 ml de lait écrémé
- 4 œufs

↘ Préparation :

- 1-Préchauffer votre four à 180 (th 6)
- 2-Enfourner la pâte une dizaine de minutes pour la précuire
- 3-Presser un citron puis prélever son zeste.
- 4-Couper l'autre citron en fines rondelles (il sera utilisé pour recouvrir la tarte).
- 5-Dans un saladier, mélanger les jaunes d'œufs avec le sucre et la maïzena.
- 6-Lorsque le mélange est lisse, ajouter progressivement le lait, la crème fraîche et le fromage blanc.
- 7-Enfin, ajouter le jus et le zeste de citron et bien mélanger.
- 8-Faites monter les blancs en neige ferme puis les incorporer délicatement à la préparation.
- 9-Garnir le fond de tarte précuite de la préparation au fromage blanc, puis recouvrir avec les rondelles de citron.
- 10-Enfourner pendant 35 minutes environ.

Cette recette
peut convenir à une personne
diabétique car le sucre
est remplacé par de
l'édulcorant spécial cuisson.

Le goût de la tarte au citron
traditionnelle... en toute
légèreté !!!

Concours Photos

03



04



Seconde série, les enseignes !

Saurez-vous retrouver l'endroit de ces prises de vues ? Associez une lettre avec un chiffre et le tour est joué. Les bulletins d'inscription sont à retirer en mairie ou à découper sur le présent bulletin. **Date de clôture des inscriptions, le 26 juillet 2015.** Un tirage au sort sera effectué en septembre, parmi les bonnes réponses. Les coupons incomplets ou illisibles ne seront pas pris en compte. Le résultat sera dévoilé en septembre. **Pour participer, vous pouvez :**

- Soit découper le coupon ci-dessous
- Soit recopier les informations sur une feuille libre. Le tout est à déposer à l'accueil de la mairie ou dans la boîte aux lettres, à l'attention de Sabrina Petit.

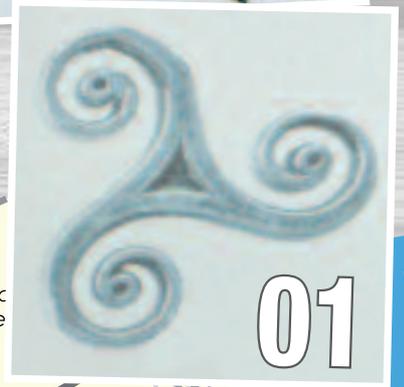
08



06



01



07



02



05



Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone (fixe ou portable) :

E-mail :

Vos réponses :

A	<input type="checkbox"/>	E	<input type="checkbox"/>
B	<input type="checkbox"/>	F	<input type="checkbox"/>
C	<input type="checkbox"/>	G	<input type="checkbox"/>
D	<input type="checkbox"/>	H	<input type="checkbox"/>